N° 13F0026MIF au catalogue — N° 001
ISSN : 1707-0805
ISBN : 0-662-72988-9

Document de recherche

Documents de recherche sur les pensions et le patrimoine

Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière

2005

par La section des enquêtes sur les pensions et le patrimoine

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613-951-7355

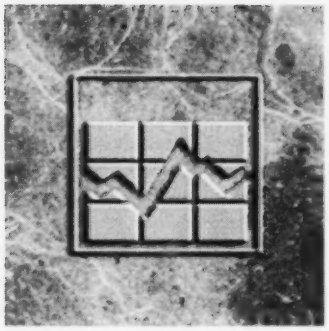

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-7355; 888- 297-7355; revenu@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 13F0026MIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir des services rapides, fiables et courtois et à faire preuve d'équité envers ses clients. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Documents de recherche sur les pensions et le patrimoine

Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière

2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2006

N° 13F0026MIF au catalogue
ISSN 1707-0805
ISBN 0-662-72988-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 13F0026MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Faits saillants 5
Introduction 8
Notes explicatives 10
Avoirs, endettement et valeur nette en 2005 11
La répartition de la valeur nette 11
Composition des avoirs et des dettes 13
Avoirs 13
Répartition des avoirs 14
Avoirs de retraite 16
Avoirs financiers 17
Répartition des placements dans des régimes enregistrés 17
Avoirs non financiers 18
Capitaux propres dans une entreprise 19
Endettement 19
Répartition des dettes 19
Ratio d'endettement 21
Gros plan sur les épargnes de retraite 22
Avoirs de retraite privés 22
Régimes de retraite d'employeur 24
Qui n'a pas d'épargnes-retraite? 25
La plupart des unités familiales ne possédant pas d'avoirs de retraite privés ne sont pas propriétaires de leur résidence 27
La retraite 28
Personnes âgées de 55 ans et plus désignées retraitées 28
Valeur nette médiane des familles selon leur situation concernant la retraite 28
Raisons du départ à la retraite 29
Valeur nette des retraités qui retournent au travail 29
Annexe A - Sources des données et méthodologie 31
Univers de l'enquête 31
Contenu de l'enquête et période de référence 31
Échantillon 32
Collecte des données 32
Traitement des données et contrôle de la qualité 32
Imputation des données manquantes 32
Pondération 33
Taux de réponse 34
Exactitude des données 34
Erreur d'échantillonnage 34
Erreur type et coefficient de variation 35
Suppression des données 35
Erreurs non dues à l'échantillonnage 35
Traitement des grandes valeurs 36
Incidence des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF 36
Estimation de la valeur des prestations des régimes de retraite d'employeur 37
Annexe B - Concepts et variables observées 39
Valeur nette 39
Avoirs 39
Dettes 41
Type de famille 42
Autres concepts 43

Faits saillants

Augmentation de la valeur nette médiane

L'estimé de la valeur nette médiane des quelques 13,3 millions d'« unités familiales » du Canada était d'environ 148 400 $ en 2005, une augmentation de 23,2 % comparativement à 1999, après correction pour l'inflation. Des conditions favorables économiques, un marché immobilier fort et un bond dans le marché des actions canadiennes contribuent la croissance générale.

L'augmentation dans la valeur nette n'était cependant pas répartie également entre toutes les familles. L'enquête classe les unités familiales en cinq groupes ou quintiles de la plus basse valeur nette à la plus haute. Chacun représente 20 %, ou un cinquième, de toutes les familles.

Depuis 1999, la valeur médiane augmentait dans tous les quintiles sauf dans le plus bas. Les augmentations étaient plus marquées dans le quatrième et le plus élevé des quintiles. Cela signifie que l'écart se creuse dans la distribution du patrimoine dans le pays. Dans la même année, 20% des unités familiales avec la valeur nette la plus élevée détenaient 69,2% de toute la richesse dans le pays.

La valeur des biens immobiliers augmente tout comme celle des régimes de retraite d'employeur

En tout, les avoirs, qu'il s'agisse d'avoirs de retraite, d'actions, d'obligations ou de résidences principales, s'élèvent à 5,6 billions de dollars, près de 1,4 fois l'estimation de 3,9 billions de dollars avancée en 1999. La résidence principale constituait l'avoir le plus important des Canadiens puisqu'il compte pour environ le tiers de l'avoir total. Le deuxième avoir le plus important était les régimes de retraite d'employeur (RRE) qui représentaient 18,5 % de tous les avoirs.

Entre 1999 et 2005, l'accroissement de la valeur marchande des biens immobiliers est principalement responsable de la poussée de la valeur des avoirs des familles canadiennes. L'immobilier représentait près de 50 % de l'augmentation du total des avoirs des Canadiens. Ces gains étaient largement attribuables à la hausse des prix de l'immobilier ainsi qu'au nombre de famille possédant ce type d'avoir (+13,6 %). La croissance du montant investi dans les biens immobiliers comme les chalets, les ententes de temps partagé, les biens de location et autres propriétés commerciales, a constitué un changement important de la composition des avoirs. L'ensemble des montants de ce genre de biens immobiliers était à peu près 1,8 fois plus important en 2005 qu'en 1999, passant de 266 milliards de dollars à près de 481 milliards de dollars en dollars constants de 2005. De loin, il s'agit du taux de croissance le plus élevé parmi tous les avoirs.

La deuxième cause de l'augmentation du total des avoirs totaux sont les régimes de retraite privés, tels que les RRE, les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) et les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR). La hausse des régimes de retraite privés est principalement redevable à la forte poussée des RRE.

Selon l'Enquête sur les régimes de pensions au Canada de Statistique Canada, au 1er janvier 2005, il y avait plus de 15 000 RRE auxquels souscrivaient 5,7 millions de membres. Depuis 1999, la croissance régulière du nombre des membres l'a fait grimper de 11,4 %.

Sept unités familiales sur 10 avaient des avoirs de retraite

Environ 9,4 millions d'unités familiales, ou 70,6 % du nombre total, possédaient des avoirs de retraite en 2005, que ce soit sous forme de RRE, de REER ou de FERR. En tout, les unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 55 à 64 ans possédaient les avoirs de retraite les plus importants.

En 2005, la médiane des avoirs de retraite de ces unités familiales qui approchaient l'âge de la retraite ou venaient tout juste de prendre leur retraite, s'établissait à 242 500 $. Ce montant est bien supérieur à la médiane pour toutes les unités familiales, qui se situe à 68 000 $.

Par ailleurs, près de 58 % des unités familiales possédaient des REER, des FERR ou des compte de retraite immobilisé (CRI) en 2005. La valeur médiane de ces régimes s'établissait à 30 000 $.

Un peu moins de la moitié (48,6 %) des unités familiales détenait des avoirs accumulés dans des RRE. La valeur médiane de ces avoirs était beaucoup plus importante, soit 68 300 $.

Niveau d'endettement : la part du lion revient toujours aux hypothèques

En 2005, l'endettement des Canadiens était évalué à 760 milliards de dollars, dont les trois quarts sous forme d'emprunt hypothécaires. Il s'agit d'une augmentation de 43,3 % par rapport à 1999. Cette hausse peut s'expliquer en partie par l'augmentation du coût d'achat des maisons et par le nombre plus élevé de familles possédant leur résidence avec hypothèque (+16,6 %). En 2005, la valeur médiane de ces hypothèques se situait à 93 000 $, une hausse de 17,0 % de leur valeur de 79 500 $ en 1999.

La dette sur marge de crédit s'élevait à environ 68 milliards de dollars en 2005, ce qui représentait 9 % du total de la dette. Les prêts associés à la propriété de véhicules automobiles s'élevaient à environ 46 milliards de dollars, soit 6,1 % du total. Les unités familiales au Canada avaient près de 25,8 milliards de dollars en dettes impayées au titre des cartes de crédit et du crédit à tempérament, soit 3,4 % de la dette globale, tandis que la valeur des prêts étudiants approchait 20 milliards de dollars.

L'endettement découlant des achats sur carte de crédit et du crédit à tempérament a crû d'environ 58,4 %, des 16,3 milliards de dollars qu'il était en 1999. La médiane de la dette sur carte de crédit et du crédit à tempérament a augmenté à 2 400 $ en 2005.

Près de 11 millions de familles canadiennes ont déclaré posséder une carte de crédit en 2005. Parmi les plus de deux millions de familles qui ont déclaré ne pas en posséder, près de 19 % ont indiqué comme raison que ce genre de crédit leur avait été refusé. Près de 73 % des familles qui possèdent des cartes de crédit ont déclaré qu'elles en paient le solde chaque mois. La médiane de la limite de crédit de toutes les cartes de crédit se situait à 10 000 $.

Augmentation de la marge de crédit

Un changement notable survenu entre 1999 et 2005 a été la croissance de l'endettement sur marge de crédit qui s'est multiplié par 2,3. Parallèlement, le nombre d'unités familiales possédant une dette sur marge de crédit a augmenté de près de 77 % pour atteindre 3,3 millions de familles. Près du quart (24,9 %) de toutes les familles avaient une dette sur marge de crédit en 2005 comparativement à 15,4 % en 1999. La médiane de l'endettement sur marge de crédit est passée de 5 800 $ à 9 000 $. Une grande partie de cette augmentation est due aux marges de crédit garanties par des biens immobiliers.

Croissance de l'endettement médian des familles

Entre 1999 et 2005, l'endettement médian des unités familiales a crû de 37,8 %, de 32 300 $ à 44 500 $. En 2005, les Canadiens avaient une dette moyenne de 13,52 $ pour chaque tranche d'avoir de 100 $, en hausse comparativement aux 13,06 $ en 1999. Toutefois, le fardeau de la dette était beaucoup plus élevé pour certains types de familles, comme les familles monoparentales (28,32 $ par tranche d'avoir de 100 $), ainsi que les couples avec enfants de moins de 18 ans (20,03 $ par tranche d'avoir de 100 $).

Les unités familiales dirigées par une personne âgée de moins de 35 ans avaient le niveau d'endettement le plus élevé, soit 39,40 $ pour chaque tranche d'avoir de 100 $, une augmentation de 17,2 % comparativement à 1999. Les unités familiales dirigées par des personnes âgées de 65 ans et plus supportaient la dette la plus faible, à 2,26 $ par tranche d'avoir de 100 $.

Première raison pour la retraite[1] : responsabilités familiales ou raisons personnelles

D'après les résultats de l'enquête, on constate que, des 7,4 millions de gens âgés de 55 ans et plus, 63,7 % ont déclaré avoir pris leur retraite au moins une fois.

En 2005, l'enquête recueillait les raisons expliquant ce premier départ à la retraite. Les trois raisons les plus souvent invoquées sont les suivantes : des responsabilités familiales ou raisons personnelles (23,7 %), la santé (22,8 %) et le fait d'avoir le nombre d'années nécessaire pour être admissible à la retraite (19,6 %).

1. Le concept de retraite est basé uniquement sur des perceptions personnelles. On demandait au répondant s'ils avaient déjà pris une première fois la retraite. Ceux qui répondaient « oui » sont identifiés comme retraités.

Par ailleurs, les résultats démontrent que, des 4,7 millions de personnes ayant pris une retraite, un peu plus de 784 000 personnes ont effectué du travail rémunéré après leur premier départ à la retraite. Plus de 48% des retraités qui retournait travailler à salaire déclarait que la raison expliquant leur retour au travail était de nature financière. Les autres raisons le plus souvent invoquées pour expliquer un retour au travail sont les suivantes : un travail intéressant et une offre d'emploi d'un employeur.

Introduction

L'Enquête sur la sécurité financière (ESF) a été menée de mai à juillet 2005. On en a tiré de nouvelles informations au sujet des avoirs et les dettes des familles et des particuliers au Canada. Cela permet de mieux comprendre la répartition de la richesse, jusqu'à quel point elle est concentrée, la forme qu'elle prend et son évolution dans le temps compte tenu du vieillissement de la population et de la dynamique de l'économie. Avant l'ESF de 2005, les plus récents résultats d'enquête remontent à 1999.

L'enquête de 1999 a introduit une méthodologie innovatrice pour évaluer une composante de la richesse au Canada; elle visait à estimer la valeur du patrimoine des régimes de retraite d'employeur[2]. C'était la première fois qu'un portrait exhaustif de la sécurité financière des Canadiens était disponible. La seconde diffusion des résultats de 1999, qui portait sur les épargnes dans les régimes de retraite privés, a permis de démontrer que les régimes de retraite d'employeur (RRE) constituaient le plus important élément du patrimoine financier de nombreux Canadiens, puisqu'ils en augmentaient la valeur médiane nette de 35 %. Cette seconde diffusion offrait une nouvelle perspective importante des caractéristiques des personnes qui possédaient cette forme de richesse et de celles qui ne la possédaient pas.

Parmi les constatations significatives de l'ESF de 1999, on trouvait de grandes différences dans la répartition de la valeur nette du patrimoine au Canada. En 1999, près de la moitié de la valeur nette du patrimoine personnel était détenue par les 10 % des familles et des personnes les plus fortunées. Comme on pouvait s'y attendre, on a constaté que la valeur nette augmentait en fonction du revenu, du nombre de personnes assurant un soutien économique dans la famille, de la scolarité et de la profession. L'âge était aussi un facteur très important : les personnes âgées possédaient en général le patrimoine le plus élevé, tandis que les couples avec enfants avaient un patrimoine beaucoup moins élevé. Les personnes vivant seules et les familles monoparentales se trouvaient au dernier rang pour ce qui est de la valeur nette.

En 1999, la résidence principale constituait l'élément le plus important de la richesse, et, à cet égard, les RRE arrivaient au deuxième rang. Plus des trois-quarts de la dette à la consommation prenaient la forme d'hypothèques. Les Canadiens avaient une dette estimée à 13,06 $ pour chaque tranche d'avoir de 100 $.

Le présent rapport donne un aperçu des résultats de l'ESF de 2005 et met en évidence des faits nouveaux depuis la publication des résultats de 1999. Au cours des six années écoulées entre 1999 et 2005, un certain nombre de facteurs importants ont eu une incidence sur l'évolution de la répartition de la richesse au Canada. Notamment, le marché de l'immobilier a connu une forte croissance pendant cette période, car les taux d'intérêts les plus faibles jamais connus et une conjoncture économique favorable ont fortement stimulé la construction de nouveaux logements et fait grimper la valeur des maisons existantes.

En 2002, le marché boursier canadien s'est effondré à la suite de l'éclatement de la bulle de la haute technologie, ce qui a temporairement effacé des milliards de dollars de valeur nette pour les familles. Les bourses s'étaient complètement rétablies en 2005 grâce à la vigueur d'un secteur des ressources en pleine expansion.

Alors que le coût des emprunts atteignait un seuil historique, la dette des consommateurs atteignait des sommets sans précédent. Malgré tout, la tendance du coefficient du service de la dette n'augmentait pas par rapport au revenu. Par ailleurs, les banques consacraient une partie de plus en plus grande de leurs activités de prêts aux consommateurs en rendant disponible le crédit à la consommation sous des formes encore plus variées.

Ces phénomènes dominants qui ont eu des effets différents sur les familles et les particuliers au Canada, font l'objet du présent rapport. En outre, l'ESF de 2005 a permis de recueillir de nouvelles données sur la répartition des avoirs détenus dans les régimes enregistrés et les fonds mutuels ainsi que sur la situation des particuliers concernant à la retraite.

2. Voir *Enquête sur la sécurité financière, méthodologie pour estimer la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur*, n°13F0026MIF - 01003 au catalogue

Nous remercions Ressources humaines et Développement social Canada, la Banque du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Finances Canada et Industrie Canada de leur participation et leur soutien à l'élaboration de la présente enquête. Le Projet de recherche sur les politiques a financé la collecte et le traitement de ces données.

Notes explicatives

Le tableau suivant illustre les éléments du calcul de la valeur nette utilisés dans l'ESF. La valeur nette représente la valeur de tous les avoirs après en avoir déduit celle des dettes. La valeur nette du patrimoine d'une famille peut être vue comme le montant d'argent restant à sa disposition après la vente de tous ses avoirs et le remboursement de la totalité de ses dettes.

Tableau explicatif

Total des avoirs	moins	Total des dettes	égale	Valeur nette
Avoirs de retraite privés -REER, FERR, CRI, autres[1] -Régimes de retraite d'employeur **Avoirs financiers** -Dépôts dans des institutions financières -Fonds mutuels/de placement, fiducies de revenu -Actions -Obligations -Autres avoirs financiers **Avoirs non financiers** -Résidence principale -Autres biens immobiliers -Véhicules -Autres avoirs non financiers **Capitaux propres dans une entreprise**		**Prêts hypothécaires** - Résidence principale -Autres biens immobiliers **Marge de crédit** **Carte de crédit et crédit à tempérament** **Prêts étudiants** **Prêts automobiles** **Autres dettes**		

1. Régime enregistré d'épargne retraite (REER); Fond enregistré de revenu de retraite (FERR); Compte de retraite immobilisé (CRI). Sont compris les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), les rentes et autres avoirs de retraite divers.

Note au lecteur

Dans le présent rapport, nous nous intéressons surtout à la valeur nette médiane plutôt qu'à la valeur nette moyenne. Ces deux mesures peuvent servir à décrire la valeur nette, mais chacune peint un portrait différent. On détermine la valeur nette médiane en ordonnant toutes les unités familiales selon la valeur nette de leur patrimoine, de la plus élevée à la plus faible. La valeur nette de l'unité familiale se trouvant au milieu de la fourchette est la valeur nette médiane. La valeur nette moyenne se détermine par contre en divisant la valeur nette totale de toutes les unités familiales par le nombre d'unités familiales. Plus la valeur nette moyenne dépasse la médiane, plus les unités familiales les plus riches aux pays contribuent à l'augmentation de la moyenne.

Les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'unité familiale et non pour chaque membre de l'unité. Le terme unité familiale désigne une famille de deux personnes ou plus aussi bien qu'une personne seule. Une famille de deux personnes ou plus forme ce qu'on appelle une famille économique, c'est-à-dire un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont liées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Dans le présent rapport, tous les montants des avoirs, des dettes et de la valeur nette sont exprimés en dollars de 2005. Cependant, les montants concernant le revenu sont exprimés en dollars courants de 2004.

Avoirs, endettement et valeur nette en 2005

La répartition de la valeur nette

La valeur nette totale du patrimoine de tous les Canadiens atteignait 4,9 billions de dollars en 2005 soit une hausse de 41,7 % par rapport à 1999. Une conjecture économique favorable, un marché immobilier vigoureux et une reprise des marchés boursiers canadien ont contribué à cette augmentation.

La croissance du patrimoine n'était pas répartie également entre les unités familiales. L'enquête ordonnait les unités familiales en cinq groupes ou quintiles du plus bas patrimoine au plus élevé. Chacun représentait 20% ou un cinquième de toutes les familles.

La valeur nette médiane du patrimoine de toutes les unités familiales a augmenté d'environ 23,2 % entre 1999 et 2005 (Tableau 1). Les unités familiales se situant dans les 20 % supérieurs du partage de la richesse avaient une valeur nette médiane d'environ 862 900 $ en 2005, une hausse de 28,5 % par rapport à 1999. Les 20 % des unités familiales se situant dans la tranche inférieure de l'échelle de la valeur nette avaient une valeur médiane de 1 000 $, une diminution de 9,1 % depuis 1999.

Les unités familiales se situant dans les 20 % inférieurs ont aussi subi une augmentation de 2,4 % de leur endettement par tranche de 100 $ d'avoir, tandis que l'endettement des unités familiales dans les 20 % supérieurs a augmenté à un rythme plus lent (+1,6 %). La plus forte augmentation de l'endettement s'effectue au quatrième quintile où les dettes par tranche de 100 $ d'avoir ont augmenté à 17,69 $, une augmentation de plus de 12 % en comparaison à 1999.

Du fait que près de 70 % de la valeur nette totale se situait dans le quintile le plus élevé, il existe des différences considérables entre la moyenne de valeur nette et la médiane. Ces différences illustrent à quel point la répartition de la richesse est inégale. La moyenne était près de 2,5 fois la valeur nette en 2005. (Plus la valeur nette moyenne dépasse la médiane, plus les unités familiales les plus riches aux pays contribuent à l'augmentation de la moyenne.)

Tableau 1 Répartition de la valeur nette par quintile

	2005				1999[1]				% du changement de la valeur nette médiane par rapport à 1999	% du changement de la valeur nette totale par rapport à 1999
Quintiles	**Valeur nette par quintile**	**Valeur nette totale**	**Valeur nette médiane**	**Valeur nette moyenne**	**Valeur nette par quintile**	**Valeur nette totale**	**Valeur nette médiane**	**Valeur nette moyenne**		
	%	Millions de dollars	$	$	%	Millions de dollars	$	$	%	%
Toutes les unités familiales	**100,0**	4 862 000	**148 400**	**364 300**	**100,0**	**3 432 000**	**120 500**	**281 000**	**23,2**	41,7
Quintile inférieur	0,1	-6 300	1 000	-2 400	0,1	-3 700	1 100	-1 500	-9,1	-70,3
Deuxième quintile	2,3	110 000	37 300	41 100	2,6	89 700	34 800	36 700	7,2	22,6
Troisième quintile	8,4	409 000	148 400	153 200	8,8	302 000	120 500	123 600	23,2	35,4
Quatrième quintile	20,2	983 000	361 200	367 600	20,1	691 000	275 600	282 700	31,1	42,3
Quintile supérieur	69,2	3 367 000	862 900	1 264 200	68,5	2 353 000	671 600	963 300	28,5	43,1

1. En dollars constants de 2005.

Tout comme celle de 1999, l'enquête de 2005 confirmait la relation entre le revenu et l'accumulation de la richesse. La valeur nette médiane des unités familiales ayant déclaré un revenu familial après impôt de 75 000 $ ou plus en 2004 s'établissait à 505 700 $, une augmentation de 15,2 % depuis 1999 (Tableau 2). D'un autre côté, la valeur nette médiane des unités familiales dont le revenu après impôt était de 20 000 $ à 29 999 $ a diminué de 21,2 %.

Tableau 2 Valeur nette médiane par tranche de revenu

Revenu après impôts[1]	Unités familiales	Valeur nette médiane	Unités familiales	Valeur nette médiane[2]	% du changement de la valeur nette médiane de 1999
	2005		1999		
	%	$	%	$	%
Toutes les unités familiales	**100,0**	**148 400**	**100,0**	**120 500**	**23,2**
Moins de 10 000 $	7,5	3 500	7,8	2 000	75,0
10 000 $ à 19 999 $	13,5	16 000	15,7	14 700	8,8
20 000 $ à 29 999 $	15,8	48 400	15,6	61 400	-21,2
30 000 $ à 39 999 $	13,8	113 000	15,0	110 600	2,2
40 000 $ à 49 999 $	11,2	187 500	12,2	146 700	27,8
50 000 $ à 74 999 $	19,6	260 300	19,3	206 000	26,4
75 000 $ et plus	18,6	505 700	14,2	438 900	15,2

1. En dollars constant de 2004.
2. En dollars constant de 2005.

Il est aussi possible d'analyser la concentration et la répartition de la richesse par type d'unité familiale : les familles composées de deux personnes ou plus (appelées familles économiques) représentaient environ 66,3 % de toutes les unités familiales en 2005 alors que les personnes seules en représentaient 33,7 % (Tableau 3). Les familles sont regroupées selon les caractéristiques du soutien économique principal.

Tableau 3 Répartition des types de famille selon la valeur nette médiane

Type de famille	Unités familiales	Familles économiques	Personnes seules	Valeur nette médiane	Valeur nette médiane	% du changement de la valeur nette médiane de 1999
		2005			1999[1]	
	%	%	%	$	$	%
Toutes les unités familiales	**100,0**	**...**	**...**	**148 400**	**120 500**	**23,2**
Familles économiques de deux personnes ou plus	**66,3**	**100,0**	**...**	**230 500**	**177 400**	**29,9**
Familles de personnes âgées	...	14,8	...	443 600	343 100	29,3
Familles autres que celles de personnes âgées	...	85,2	...	204 000	155 300	31,4
Couples seulement[2]	...	25,2	...	242 900	190 100	27,8
Couples avec enfants de moins de 18 ans	...	34,9	...	189 000	144 900	30,4
Autres familles autres que celles de personnes âgées[3]	...	25,2	...	210 800	144 300	46,1
Personnes seules	**33,7**	**...**	**100,0**	**34 700**	**33 400**	**3,9**

1. En dollars constant de 2005
2. Sans enfants à la maison.
3. Incluant les familles monoparentales.

En 2005, la valeur médiane des familles économiques s'établissait à 230 500 $, une augmentation de 29,9 % comparativement à 1999. D'un autre côté, la valeur nette médiane des personnes vivant seules a augmenté à un rythme beaucoup plus lent (+3,9 %).

Comme en 1999, les familles économiques dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans et plus avaient la valeur nette la plus élevée de tous les types d'unités familiales (443 600 $). Beaucoup habitaient dans

leur résidence dont l'hypothèque était remboursée et la valeur de leur patrimoine de retraite accumulé était supérieure. Il ne faut pas en conclure que le patrimoine de toutes les familles de personnes âgées avait une valeur nette relativement élevée.

Cependant, si l'on considère l'âge du principal soutien économique de la famille, la valeur nette médiane était supérieure pour les unités familiales où il était âgé de 55 à 64 ans (407 400 $) (Graphique 1). Le groupe des 65 ans et plus avait la valeur nette la deuxième plus élevée. Cela n'est pas surprenant puisque les familles plus âgées peuvent utiliser leurs avoirs pour compléter leur revenu.

Graphique 1 Valeur nette médiane selon l'âge du soutien économique principal pour toutes les unités familiales

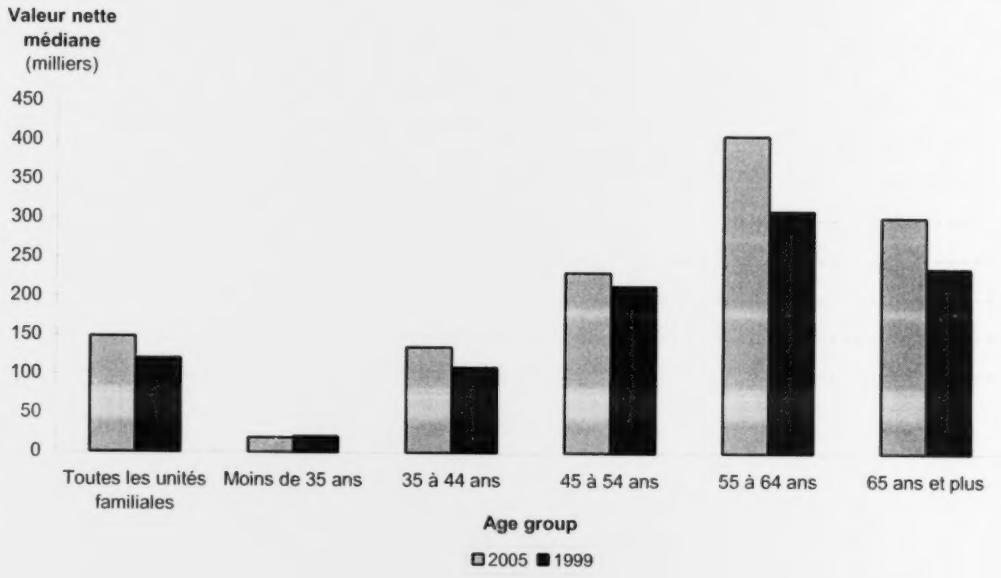

Composition des avoirs et des dettes

Avoirs

Les avoirs peuvent être répartis en quatre grandes catégories : avoirs de retraite, avoirs financiers, avoirs non financiers et capitaux propres dans une entreprise.

Les avoirs de retraite privés comprennent les épargnes dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et dans des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), la valeur des prestations de retraite « gagnées » par la participation à un régime de retraite d'employeur (RRE) et d'autres épargnes de retraite comme les rentes ou les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB).

On parle d'épargne-retraite privée pour montrer que ces avoirs ne comprennent pas la valeur des prestations qui seront versées au titre de la Sécurité de la vieillesse/du Supplément de revenu garanti (SV/SRG), ainsi que du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ).

Les avoirs financiers comprennent les dépôts dans des institutions financières et divers investissements.

Les avoirs non financiers comprennent la valeur de la résidence principale, les autres biens immobiliers, les véhicules (excluant les véhicules loués) et les autres avoirs non financiers.

La valeur totale des avoirs a augmenté de 42,4 % entre 1999 et 2005. L'augmentation de la valeur marchande des biens immobiliers est la principale raison de cette croissance, puisqu'elle en représente plus de la moitié (50,5 %). Les résidences principales comptent pour 37,7 % tandis que les autres biens immobiliers couvrent les 12,8 % restants. Cette dernière catégorie comprend les lots vacants, les chalets, les maisons de villégiature, les biens de location et les propriétés commerciales.

Les avoirs de retraite privés sont le deuxième facteur important en contribuant à 28,7 % de la hausse. Les gains dans ce domaine ont été concentrés dans les RRE, dont la valeur s'est élevée de 52,8 % pendant la période à l'étude.

Selon l'Enquête sur les régimes de pension au Canada de Statistique Canada, au 1er janvier 2005, il y avait plus de 15 000 RRE au Canada qui comptaient 5,7 millions de membres. Le nombre de membres s'est élevé régulièrement depuis 1999, avec une hausse de 11,4 % durant cette période.

Les avoirs financiers (autres que les avoirs de retraite) représentent 5,8 % de l'augmentation totale des avoirs.

Les capitaux propres dans les entreprises comptaient pour 11,6 % de l'augmentation de la valeur des avoirs.

Répartition des avoirs

Comme on peut le voir au graphique 2 et au tableau 4, en ce qui concerne la composition générale des portefeuilles, les avoirs non financiers représentent la moitié du total des avoirs, tandis que les avoirs financiers (y compris les avoirs de retraite privés) représentent 39,4 % et les capitaux propres dans les entreprises comptent pour les 10,5 % restants.

Graphique 2 Les avoirs non financiers comptent pour la moitié du total des avoirs en 2005

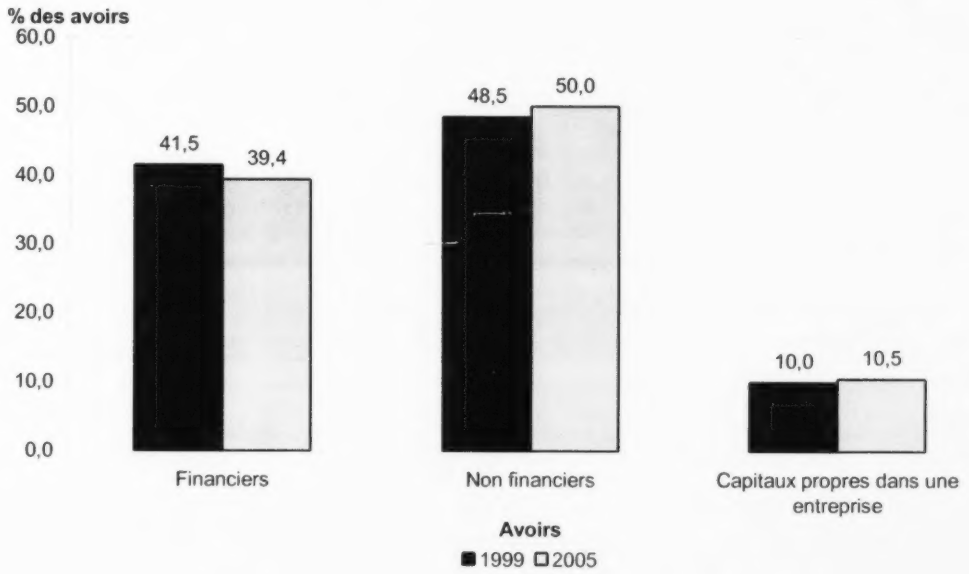

Le plus important avoir non financier était la résidence principale, qui constituait 33,4 % du total des avoirs, tandis que le plus important avoir financier des Canadiens en 2005 consiste sans contredit en les montants placés dans des RRE, qui représentaient 18,5 % du total des avoirs. Les placements dans des fonds mutuels, les actions et les obligations d'épargne (autres que les investissements dans des régimes de retraites privés) représentaient 4,8 % de l'ensemble des avoirs, tandis que les dépôts dans des institutions financières représentaient 4,2 %.

Tableau 4 Répartition des avoirs

	Toutes les unités familiales[1]			
	Avoirs			
	2005		1999[2]	
	Milliards de dollars	%	Milliards de dollars	%
Avoirs	**5 623**	**100,0**	**3 948**	**100,0**
Avoirs de retraite privés[3]	1 632	29,0	1 152	29,2
- REER / FERR / CRI / autres[4]	593	10,5	472	11,9
- RRE[5]	1 039	18,5	680	17,2
Avoirs financiers, avoir de retraite exclus :	585	10,4	487	12,3
- Dépôts dans des institutions financières	237	4,2	182	4,6
- Fonds mutuels / de placement / fiducies de revenu	134	2,4	91	2,3
- Actions	103	1,8	104	2,6
- Obligations d'épargne et autres	35	0,6	29	0,7
- Autres avoirs financiers[6]	76	1,3	81	2,1
Avoirs non financiers	2 816	50,1	1 914	48,5
- Résidence principale	1 880	33,4	1 248	31,6
- Autres biens immobiliers	481	8,6	266	6,7
- Véhicules	171	3,0	142	3,6
- Autres avoirs non financiers[7]	285	5,1	258	6,5
Capitaux propres dans une entreprise	590	10,5	395	10,0

1. Unités familiales : familles économiques (composées de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) et personnes seules (une personne vivant seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'est pas apparentée).
2. En dollars constants de 2005.
3. À l'exclusion des régimes publics administrés ou parrainés par les administrations publiques : Sécurité de la vieillesse (SV), y compris le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'Allocation au conjoint (AC), ainsi que le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ).
4. Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), comptes de retraite immobilisés (CRI). Sont compris les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), les rentes et d'autres avoirs de retraite divers.
5. Régimes de pension agréés parrainés par l'employeur (RRE). Ces régimes ont été évalués en fonction de la terminaison. Seuls les membres qui participaient au régime au moment de l'enquête ont été considérés. Les taux d'intérêt sont basés sur les taux du marché du moment.
6. Comprennent les régimes enregistrés d'épargne-études, les bons du Trésor, les titres adossés à des créances immobilières, les montants détenus en fiducie, les sommes dues au répondant et d'autres avoirs financiers divers, notamment les actions dans des sociétés fermées.
7. La valeur du contenu de la résidence principale du répondant, objets de valeur et de collection, droits d'auteur, brevets, etc.

Le tableau 5 montre la proportion d'unités familiales possédant chaque type d'avoir ainsi que les montants médians et moyens de ceux qui détiennent ces avoirs. La moyenne et la médiane sont indiquées parce que la différence entre les deux peut être assez importante. On dénote un écart particulièrement marqué au niveau des capitaux propres dans une entreprise. En effet, la moyenne est 15 fois plus grande que la médiane. Ce phénomène indique la répartition très asymétrique de ce genre d'avoirs, quelques personnes seules ou familles économiques possédant des entreprises de valeur très élevée et une proportion beaucoup plus grande possédant des avoirs beaucoup plus modestes.

Lorsqu'on examine les catégories d'avoirs d'importance, la proportion d'unités familiales possédant chacun des types d'avoir en 2005 était assez semblable à celle de 1999. En 2005, 70,6 % des unités familiales possédaient des avoirs de retraite d'une forme ou d'une autre, 89,4 % possédaient d'autres avoirs financiers, et 16,6 % avaient des capitaux propres dans une entreprise. Étant donné que les gens sont généralement propriétaires d'au moins quelques meubles, toutes les unités familiales ont déclaré des avoirs non financiers pour les deux années.

Tableau 5 Composition, fréquence, montant médian et montant moyen des avoirs

	Toutes les unités familiales[1]						Augmentation en % des familles possédant les avoirs	Augmentation de la médiane depuis 1999
	Médiane	Moyenne	Proportion possédant les avoirs	Médiane	Moyenne	Proportion possédant les avoirs		
	2005			1999[2]				
	$	$	%	$	$	%	%	%
Avoirs	**229 900**	**421 200**	**100,0**	**184 600**	**323 200**	**100,0**	**9,3**	**24,5**
Avoirs de retraite privés[3]	68 000	173 300	70,6	57 600	135 300	69,7	10,6	18,1
- REER / FERR / CRI et autres[4]	30 000	76 600	58,0	23 000	65 500	58,9	7,7	30,4
- RRE[5]	68 300	160 000	48,6	56 200	121 200	45,9	15,7	21,5
Avoirs financiers, avoirs de retraite exclus :	6 100	49 000	89,4	5 300	44 400	89,8	8,8	15,1
- Dépôts dans des institutions financières	3 600	20 400	87,0	2 900	17 100	87,5	8,7	24,1
- Fonds mutuels / de placement / fiducies de revenu	24 200	81 500	12,3	15 000	53 100	14,0	-3,8	61,3
- Actions	11 600	78 000	9,9	10 400	85 900	9,9	9,4	10,6
- Obligations d'épargne et autres	2 500	24 800	10,4	2 900	17 000	14,0	-18,7	-13,8
- Autres avoirs financiers[6]	6 000	32 600	17,5	5 500	50 400	13,2	44,2	9,1
Avoirs non financiers	141 700	211 000	100,0	115 200	156 700	100,0	9,3	23,0
- Résidence principale	180 000	227 400	61,9	144 000	171 500	59,6	13,6	25,0
- Autres biens immobiliers	85 000	224 400	16,1	72 600	134 100	16,3	7,8	17,1
- Véhicules	11 500	17 000	75,4	10 400	15 200	76,5	7,7	10,6
- Autres avoirs non financiers[7]	10 000	21 300	100,0	11 500	21 100	100,0	9,3	-13,0
Capitaux propres dans une entreprise	15 800	265 600	16,6	10 400	169 800	19,0	-4,5	51,9

1. Unités familiales : familles économiques (composées de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) et personnes seules (une personne vivant seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'est pas apparentée).
2. En dollars constants de 2005.
3. À l'exclusion des régimes publics administrés ou parrainés par les administrations publiques : Sécurité de la vieillesse (SV) y compris le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'Allocation au conjoint (AC), ainsi que le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ).
4. Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), comptes de retraite immobilisés (CRI). Sont compris les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), les rentes et autres avoirs de retraite divers.
5. Régimes de pension agréés parrainés par l'employeur (RRE). Ces régimes ont été évalués en fonction de la terminaison. Seuls les membres qui participaient au régime au moment de l'enquête ont été considérés. Les taux d'intérêt sont basés sur les taux du marché du moment.
6. Comprennent les régimes enregistrés d'épargne-études, les bons du Trésor, les titres adossés à des créances immobilières, les montants détenus en fiducie, les sommes dues au répondant et d'autres avoirs financiers divers, notamment les actions dans des sociétés fermées.
7. La valeur du contenu de la résidence principale du répondant, objets de valeur et de collection, droits d'auteur, brevets, etc.

Avoirs de retraite

Près de 71 % des unités familiales possédaient des avoirs de retraite en 2005; une légère augmentation comparativement à 1999. Le pourcentage d'unités familiales participant à un RRE a augmenté et il y a eu une baisse légère du pourcentage des unités familiales détenant des REER, des FERR, des CRI et autres avoirs de retraite.

La valeur des avoirs de retraite a augmenté, davantage pour les RRE que pour les REER. En général, les deux avoirs de pension ont crû à un rythme plus lent que celui observé pour d'autres types d'avoirs. Les avoirs de retraite feront l'objet d'une discussion plus approfondie un peu plus loin.

En 2005, 58,0 % de toutes les unités familiales possédaient des REER (Tableau 6). Cette proportion s'élevait à 69,4 % dans le cas des unités familiales où le principal soutien économique avait entre 55 et 64 ans. La valeur médiane des REER des unités familiales qui en détenaient se situait à 30 000 $. Les épargnes dans les REER des unités familiales âgées de 55 à 64 ans avaient la médiane la plus élevée (60 000 $).

Le montant moyen des REER était considérablement plus élevé que le montant médian, atteignant 76 600 $ pour l'ensemble des unités familiales et 124 500 $ pour le groupe des personnes âgées de 55 à 64 ans, ce qui indique qu'un nombre relativement peu élevé d'unités familiales avaient de grandes épargnes dans des REER.

Cette catégorie inclut les montants que d'anciens membres de régimes de retraite ont retirés et convertis dans des REER immobilisés (CRI), des FERR, des RPDB et d'autres avoirs de retraite privés divers.

Tableau 6 Valeur moyenne et médiane des REER[1] selon l'âge[2]

	Propriété du REER	Valeur médiane	Valeur moyenne
	%	$	$
Toutes les unités familiales	**58,0**	**30 000**	**76 600**
Moins de 35 ans	43,5	7 500	22 500
35 à 44 ans	63,3	22 500	49 100
45 à 54 ans	68,1	40 000	90 300
55 à 64 ans	69,4	60 000	124 500
65 ans et plus	51,2	50 000	108 200

1. Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), comptes de retraite immobilisés (CRI), régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), rentes et autres avoirs de retraite privés divers.
2. L'âge est celui du principal soutien économique de l'unité familiale.

Avoirs financiers

Plus de 89 % des unités familiales ont déclaré posséder des avoirs financiers, surtout des dépôts dans des institutions financières, une situation semblable à celle de 1999. Tout comme les avoirs de retraite, les avoirs financiers ont crû à un rythme plus lent que les avoirs non financiers.

Les seules exceptions étaient les fonds mutuels, les fonds de titre à revenu fixe et les fonds communs de placement (autres que les investissements dans des régimes de retraites privés) pour lesquels tant la valeur médiane que moyenne a augmenté de plus de 50 % par rapport à la valeur de 1999.

Les unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans étaient les plus susceptibles de détenir ces placements (15,1 % possédaient des fonds communs de placement, 12,5 % avaient des actions et 12,6 % avaient des obligations d'épargne ou autres).

Répartition des placements dans des régimes enregistrés

L'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a recueilli pour la première fois des données sur la répartition des placements dans les régimes enregistrés (REER, CRI, FERR et REEE). Plus de la moitié de la valeur des régimes enregistrés repose dans des fonds mutuels et des fiducies de revenu.

Le reste des placements des régimes enregistrés consistaient en dépôts à terme et en certificats de placements garantis (21,0 %), en obligations d'épargne du Canada ou obligations d'épargne provinciales (3,9 %), en actions canadiennes ou étrangères cotées en bourse (10,3 %), en obligations canadiennes ou étrangères garanties ou non, en bons du Trésor et en autres placements dans des régimes enregistrés (14,0 %) (Tableau 7).

Tableau 7 Répartition des placements dans les régimes enregistrés

	Unités familiales	Unités familiales	Montant placé	Montant placé	Valeur courante médiane des placements
	Milliers	%	%	Millions de dollars	$
Unités familiales possédant au moins un type de placement dans des régimes enregistrés	**7 988**	**59,8**	**100,0**	**583 400**	**25 000**
Dépôts à terme et certificats de placement garanti	2 912	21,8	21,0	122 500	15 000
Obligations d'épargne	577	4,3	3,9	22 900	12 000
Fonds mutuels ou fiducie de revenu	4 785	35,8	50,8	296 300	59 700
Actions canadiennes ou étrangères cotées en bourse	879	6,6	10,3	60 000	20 000
Obligations canadiennes ou étrangères garanties ou non	204	1,5	2,6	15 000	22 500
Bons du Trésor	80	0,6	0,6	3 500	30 000
Fonds enregistrés non-spécifiés	1 433	10,7	10,8	63 200	17 000

Avoirs non financiers

En 2005, 61,9 % des unités familiales étaient propriétaires de leur résidence par rapport à 59,6 % en 1999. Conformément à la tendance observée sur le marché de l'habitation au cours des dernières années, la valeur des résidences a grandement augmenté. La valeur médiane a crû d'environ 25 % depuis 1999.

Les autres avoirs non financiers comprenaient les autres biens immobiliers, les véhicules achetés, le contenu de la résidence principale, les objets de collection et les objets de valeur. En tout, 16,1 % des unités familiales étaient propriétaires d'autres biens immobiliers (la plupart du temps une maison de villégiature ou secondaire ou une propriété louée), une proportion semblable à celle de 1999. La valeur médiane a augmenté de 17,1 % depuis 1999. Plus de 75 % des unités familiales étaient propriétaires d'au moins un véhicule (les véhicules de location ne sont pas considérés comme des avoirs aux fins de l'enquête).

Tableau 8 Fréquence de la propriété d'une résidence principale et proportion des résidences hypothéquées

	Propriétaire de la résidence principale	Valeur médiane	Propriétaires d'une résidence avec hypothèque
	%	$	%
Toutes les unités familiales	**61,9**	**180 000**	**55,1**
Moins de 35 ans	31,9	165 000	88,5
35 à 44 ans	68,5	199 000	81,2
45 à 54 ans	74,5	186 500	59,6
55 à 64 ans	76,7	180 000	38,5
65 ans et plus	69,2	163 400	12,0

La proportion des unités familiales qui sont propriétaires de leur résidence croît avec l'âge. Comme on peut le voir au tableau 8, la proportion la moins élevée concernait les unités familiales dont l'âge du principal soutien économique était de moins de 35 ans et cette proportion augmentait pour les familles dont le principal soutien économique était âgé entre 55 et 64 ans. La valeur médiane de la résidence principale des propriétaires s'établissait à 180 000 $.

Capitaux propres dans une entreprise

Près de 17 % des unités familiales ont déclaré posséder des capitaux propres dans une entreprise, ce qui constitue une légère diminution par rapport à 1999. De plus, la valeur médiane et moyenne des capitaux propres dans une entreprise a crû de façon considérable depuis 1999. Par ailleurs, la moyenne est plus de 15 fois supérieure à la valeur médiane, ce qui montre la variabilité dans cette catégorie d'avoirs (Tableau 5).

Endettement

En 2005, 69,4 % des unités familiales ont déclaré avoir des dettes, comparativement à 67,3 % en 1999.

Le total des dettes a augmenté de 47,5 % entre 1999 et 2005. Les hypothèques sur la résidence principale représentaient 59,1 % de cette augmentation et les hypothèques sur d'autres biens immobiliers comptaient pour 11,7 %. La deuxième source de cette hausse était les marges de crédit, qui représentent 15,9 % de l'augmentation des dettes. La majorité des dettes sur marge de crédit étaient garanties par des biens immobiliers. Les prêts automobiles représentaient 5,5 % de l'augmentation de la dette.

Répartition des dettes

Les hypothèques continuent d'être la dette la plus importante et représentent les trois-quarts de la valeur globale de l'endettement. La plus grande proportion de la dette hypothécaire, soit 63,9 %, visait la résidence principale, tandis que 11,3 % des hypothèques touchaient d'autres biens immobiliers (Graphique 3 et Tableau 9). Près de 37 % de toutes les unités familiales ont déclaré avoir un prêt hypothécaire, une augmentation de 2,2 points de pourcentage par rapport à 1999.

Graphique 3 Les hypothèques continuent de constituer la dette la plus importante

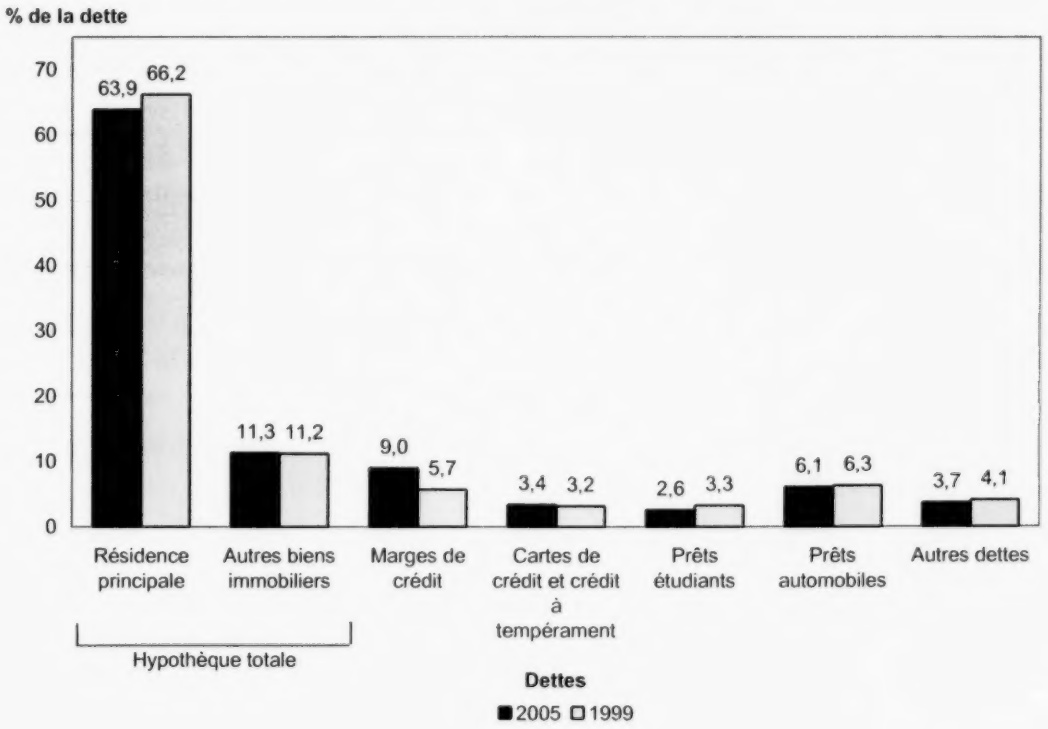

Des prêts étudiants ont été déclarés par 11,8 % des unités familiales (Tableau 10) et, plus précisément, par 27,6 % de celles dont le principal soutien économique avait moins de 35 ans. Ce groupe d'âge détenait 56,2 % de l'ensemble de la dette relative aux prêts étudiants. La valeur médiane que les unités familiales devaient au titre des prêts étudiants, le cas échéant, était de 9 000 $.

Tableau 9 Répartition des dettes

	Toutes les unités familiales			
	2005		1999[1]	
	Milliards de dollars	%	Milliards de dollars	%
Dettes	**760**	**100,0**	**515**	**100,0**
Hypothèques	572	75,3	399	77,4
- Résidence principale	486	63,9	341	66,2
- Autres biens immobiliers	86	11,3	58	11,2
Marge de crédit	68	9,0	29	5,7
Carte de crédit et crédit à tempérament[2]	26	3,4	16	3,2
Prêts étudiants	20	2,6	17	3,3
Prêts automobiles	46	6,1	33	6,3
Autres dettes	28	3,7	21	4,1

1. En dollars constant de 2005
2. Inclut les cartes de crédit principales et les cartes de magasins détaillants, cartes des stations à essence. Le crédit à tempérament est le montant total dû sur des paiements différés ou des plans de versements échelonnés où l'item acheté doit être remboursé dans un délai prédéterminé.

Les prêts étudiants représentent près de 34% des dettes des familles dont le principal soutien économique est âgé de moins de 35 ans et qui ne détiennent pas leur résidence principale. D'ailleurs, en 2005, plus de 68% des unités familiales dans ce groupe d'âge ne le possédaient pas.

Tableau 10 Fréquence, montant médian et montant moyen des dettes

	Toutes les unités familiales							
	Médiane	Moyenne	Endettement	Médiane	Moyenne	Endettement	Changement de l'endettement	Changement de la valeur médiane
	2005			1999[1]				
	$	$	%	$	$	%	%	%
Dettes	**44 500**	**82 100**	**69,4**	**32 300**	**62 700**	**67,3**	**12,8**	**37,8**
Hypothèques	93 000	117 500	36,5	79 500	95 200	34,3	16,2	17,0
- Résidence principale	90 000	106 700	34,1	76 600	87 300	32,0	16,6	17,5
- Autres biens immobiliers	90 000	137 900	4,7	69 100	102 100	4,6	10,8	30,2
Marge de crédit	9 000	20 500	24,9	5 800	15 500	15,4	76,8	55,2
Carte de crédit et crédit à tempérament[2]	2 400	4 900	39,3	2 100	3 500	38,0	13,0	14,3
Prêts étudiants	9 000	12 700	11,8	8 300	12 000	11,7	9,7	8,4
Prêts automobiles	11 000	13 400	25,8	10 400	12 800	20,8	35,7	5,8
Autres dettes	6 000	14 900	14,1	4 600	10 700	16,2	-5,3	30,4

1. En dollars constant de 2005.
2. Inclut les cartes de crédit principales et les cartes de magasins détaillants, cartes des stations à essence. Le crédit à tempérament est le montant total dû sur des paiements différés ou des plans de versements échelonnés où l'item acheté doit être remboursé dans un délai prédéterminé.

Graphique 4 Près de la moitié des unités familiales dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 44 ans ont des dettes de carte de crédit et de crédit à tempérament

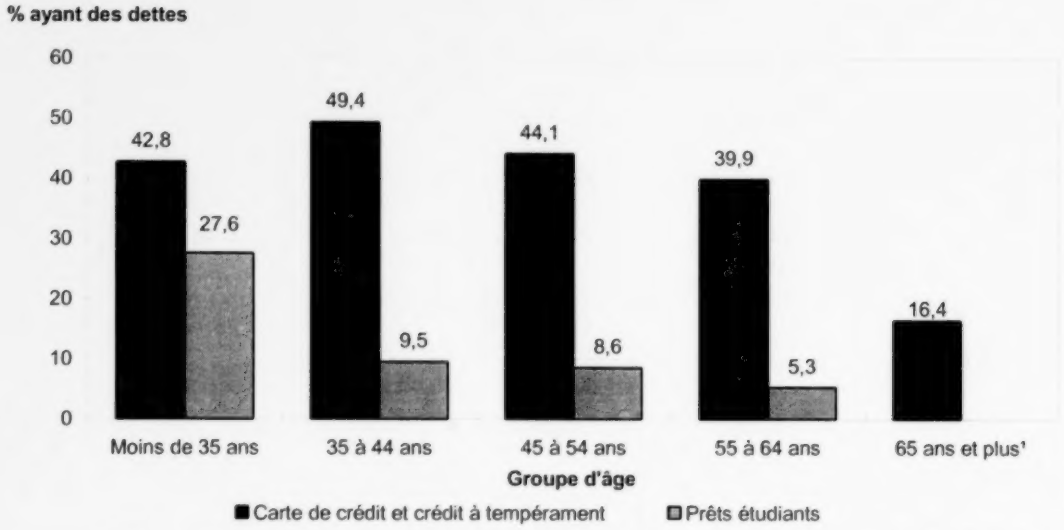

1. Le pourcentage des familles dont le principal soutien économique est âgé de 65 ans et plus et qui détiennent des prêts étudiants n'est pas disponible pour des questions de fiabilité des données.

Les dettes relatives aux cartes de crédit et au crédit à tempérament totalisaient environ 25,8 milliards de dollars, une hausse de 58,4 % par rapport à 1999. Malgré cet immense bond, ce type de dettes représentait seulement 3,4 % de la dette totale, légèrement en hausse comparée à 1999.

Des dettes relatives aux cartes de crédit et au crédit à tempérament ont été déclarées par 39,3 % de toutes les unités familiales, tandis que 49,4 % des unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 35 à 44 ans ont déclaré avoir des dettes relatives aux cartes de crédit et au crédit à tempérament (Graphique 4). Seulement 16,4 % des personnes vivant seules ou des familles économiques dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus ont déclaré une dette de carte de crédit ou de crédit à tempérament.

Il est intéressant de remarquer que la valeur médiane des dettes de marges de crédit (principalement des marges de crédit garanties par des biens immobiliers) a augmenté considérablement, de 55,2 %, et compte pour une part grandissante de l'endettement total. Cette augmentation substantielle de la dette sur marge de crédit peut être redevable à des taux d'intérêts favorables et à la disponibilité croissante de cette forme de prêts à la consommation.

Ratio d'endettement

Dans l'ensemble, pour chaque tranche de 100 $ d'avoirs, les unités familiales canadiennes avaient des dettes de 13,52 $ en 2005 (tableau 11), par rapport à 13,06 en 1999. Ce ratio était beaucoup plus élevé pour certains types de famille. Par exemple, les familles monoparentales devaient 28,33 $ par tranche de 100 $ d'avoir, tandis que les familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans en devaient 20,03 $.

Ce sont les plus jeunes qui avaient le fardeau de la dette le plus lourd. En effet, les unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de moins de 35 ans devaient 39,40 $ pour chaque tranche de 100 $ d'avoir.

Tableau 11 Endettement par tranche de 100 $ d'avoir selon l'âge du soutien économique principal

	Dette par 100 $ d'avoir	0 $ ou valeur nette négative
	$	% avec
Toutes les unités familiales	13,52	6,58
Moins de 35 ans	39,40	18,49
35 à 44 ans	23,67	4,44
45 à 54 ans	13,23	2,92
55 à 64 ans	6,91	2,09
65 ans et plus	2,26	0,46

Gros plan sur les épargnes de retraite

Au Canada, comme un peu partout dans le monde industrialisé, la population vieillit. Durant la dernière décennie, le nombre de travailleurs canadiens a augmenté et contribué directement au bien-être du pays. Au cours des cinq à quinze prochaines années, les membres de la génération du *baby boom* commenceront à prendre leur retraite, ce qui nécessitera la mise de côté d'épargnes suffisantes pour défrayer leurs dépenses durant la retraite.

D'ici 2026, il y aura vraisemblablement 22% de la population du Canada qui sera âgée de plus de 65 ans, comparativement à 13% en 2005.

Les épargnes de retraite privées comme les RRE et les REER constituent un élément majeur des avoirs des familles au Canada.

Avoirs de retraite privés

Environ la même proportion d'unités familiales détenait des avoirs de retraite (RRE, REER, etc.) en 1999 qu'en 2005. Toutefois, la proportion d'unités familiales détenant des régimes de retraite a augmenté principalement pour celles dont le principal soutien économique était âgé de 55 ans et plus (Tableau 12), tandis que la proportion a légèrement diminué pour tous les autres groupes d'âge. Pour les unités familiales dont le soutien économique principal a moins de 35 ans, en particulier, il y a eu une grande diminution du nombre de personnes déclarant posséder des REER en 2005.

Aux fins de la présente étude, la valeur des RRE a été calculée d'après les renseignements fournis par les répondants quant aux caractéristiques de leur régime de retraite. La valeur estimée du régime de retraite permet d'évaluer la valeur des prestations que le régime verserait au cotisant s'il devait prendre sa retraite à ce jour. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur du régime de retraite se retrouve dans le document intitulé *Enquête sur la sécurité financière : Méthodologie pour estimer la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur*, n° 13F0026MIF – 01003, au catalogue.

Les unités familiales ayant accumulé des avoirs dans un RRE et dans un REER/FERR possédaient des avoirs de retraite nettement plus importants que celles ayant accumulé des avoirs dans l'un ou l'autre type de régime. Environ 36 % des familles détenaient les deux types d'avoirs de retraite et, pour celles-ci, la valeur médiane des avoirs de retraite se situait à 158 800 $.

Environ 13 % des familles participaient uniquement à un RRE et, pour ces unités familiales, la valeur médiane de cet avoir était de 43 600 $. Une plus grande proportion détenait des REER seulement (21,8 %) et, pour ces personnes, la valeur médiane en était de 20 000 $.

Les avoirs de retraite privés étaient concentrés au sein de près du tiers des unités familiales. En effet, environ 31 % des unités familiales ayant accumulé 100 000 $ ou plus en avoirs de retraite privés détenaient 90,3 % de ces avoirs.

Tableau 12 Proportion des unités familiales possédant des avoirs de retraite privés selon l'âge du soutien économique principal

	Total	REER, FERR, CRI, autres[1]	RRE	Total	REER, FERR, CRI, autres[1]	RRE
	2005			1999[2]		
	%					
Toutes les unités familiales	**70,6**	**58,0**	**48,6**	**69,7**	**58,9**	**45,9**
Moins de 35 ans	55,3	43,5	33,9	57,6	49,6	31,7
35 à 44 ans	72,9	63,3	48,0	74,4	65,3	47,2
45 à 54 ans	76,7	68,1	51,6	79,0	69,9	53,9
55 à 64 ans	81,9	69,4	60,1	76,8	67,5	54,7
65 ans et plus	72,5	51,2	57,2	65,5	46,2	49,9

1. Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), comptes de retraite immobilisés (CRI), régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB), rentes et autres avoirs de retraite privés divers.
2. En dollars constant de 2005.

Comme on peut s'y attendre, la valeur des avoirs de retraite augmente avec l'âge (Graphique 5), puisque un plus grand nombre d'années à travailler permet d'accumuler un actif plus important. La valeur médiane des avoirs de retraite détenus par toutes les unités familiales a augmenté de 18,1 % par rapport à 1999.

Cependant, cette croissance se concentre parmi les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé entre 55 et 64 ans, pour lesquelles la valeur médiane a crû de 28,6 %. Cette croissance est due principalement à une augmentation de la valeur des RRE plutôt qu'à une augmentation de l'incidence de l'avoir.

Graphique 5 La valeur des avoirs de retraite augmente avec l'âge

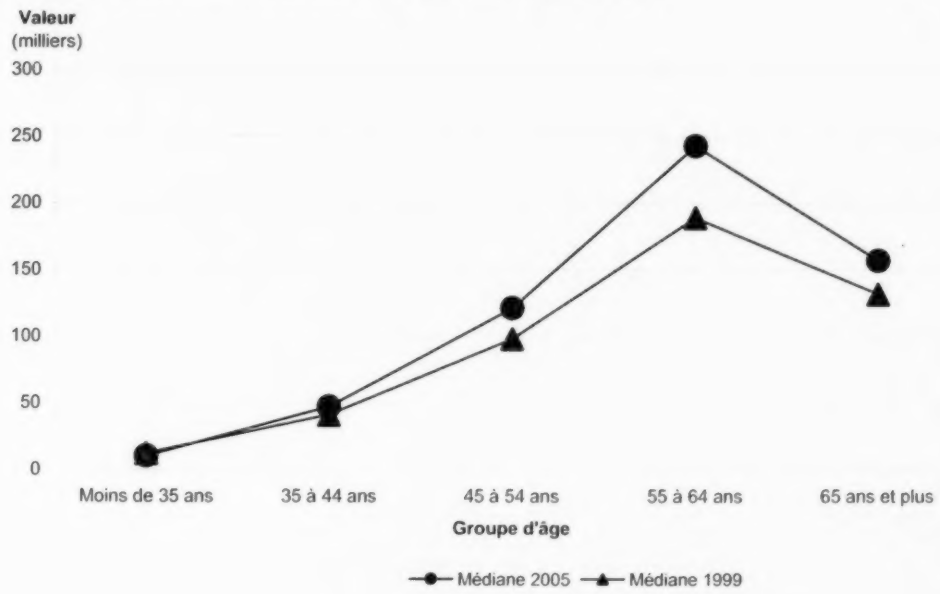

Environ 60 % des unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 55 à 64 ans possédaient au moins 100 000 $ en avoirs de retraite privés. Ce groupe d'âge avait aussi le plus faible pourcentage d'unités familiales ne possédant pas d'avoirs de retraite (18,1 %).

Un pourcentage plus faible (46 %) d'unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans ou plus (et susceptible d'avoir pris sa retraite) possédaient des avoirs de retraite de 100 000 $ ou plus. Bon nombre de ces unités familiales ont puisé dans leurs avoirs de retraite, ce qui a pour effet d'en réduire le montant. Il convient de noter que 27,5 % des unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans ou plus ne possédaient pas d'avoirs de retraite. Cependant, la situation financière de ces familles ne sera pas nécessairement pire qu'elle l'était avant la retraite, puisque leur revenu provenant de programmes gouvernementaux (SV/SRG et RPC/RRQ) sera peut-être suffisant pour leur permettre de maintenir le même niveau de vie qu'auparavant. Cependant, les gains avant la retraite de ce groupe sont inconnus.

Régimes de retraite d'employeur

Selon l'Enquête sur les régimes de pensions au Canada de Statistique Canada, au 1er janvier 2005, il y avait 15 336 régimes de retraite d'employeur (RRE) auxquels souscrivaient 5,7 millions de membres. Les membres de régimes de retraite du secteur public (+2,1 %) contribuaient plus à la croissance que ceux du secteur privé (+0,8 %).

Le nombre de membres a augmenté de façon régulière depuis 1999, soit de 11,4 % jusqu'en 2005 (Tableau 13). L'augmentation au niveau des membres s'est produite tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le nombre de membres aux régimes de retraite du secteur public a augmenté de 12,3 % pendant la période, tandis que les membres du secteur privé ont vu leur nombre croître de 10,6 %.

L'augmentation du nombre de femmes parmi les membres a été le principal agent de croissance pour cette période de six années pour les deux secteurs. Le nombre de femmes participant à un RRE a augmenté de 18,5 %, trois fois le taux de croissance de 5,6 % pour les hommes. La participation des femmes à l'ensemble des régimes de retraite a augmenté de près de 3 points de pourcentage depuis 1999 pour atteindre 47,5 % au 1er janvier 2005.

Bien que le secteur public détienne moins de 10 % de tous les régimes de retraite d'employeur, ces régimes sont habituellement de grande taille et représentent près de 50 % de tous les membres et près de 60 % des femmes qui participent à un RRE.

Tableau 13 Régimes de retraite d'employeurs (RRE) et membres, par secteur et type de régime, au 1er janvier

	1999	2005	Changement
Pour les deux secteurs	**Milliers**		**%**
Total des régimes de retraite d'employeur	14,94	15,34	2,7
Membres, total	5 091	5 670	11,4
Membres, hommes	2 819	2 977	5,6
Membres, femmes	2 272	2 693	18,5
Secteur public	**Milliers**		**%**
Régime de retraite d'employeur du secteur public	1,24	1,26	1,6
Membres, total	2 364	2 654	12,3
Membres, hommes	1 033	1 086	5,1
Membres, femmes	1 331	1 568	17,8
Secteur privé	**Milliers**		**%**
Régimes de retraite d'employeur du secteur privé	13,7	14,07	2,7
Membres, total	2 728	3 016	10,6
Membres, hommes	1 787	1 891	5,8
Membres, femmes	941	1 125	19,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur les régimes de pensions au Canada

La proportion de salariés participant à un régime de retraite enregistré continue de diminuer

L'Enquête sur les régimes de pensions au Canada démontre que 39,0 % des salariés participaient à un régime de retraite enregistré en 2004. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à 2003, et d'une baisse de 1,9 % comparativement à 1999. Cette tendance à la baisse est observable particulièrement depuis 1991 alors que plus de 45,3 % des salariés participaient à un régime de retraite enregistré.

Même si une diminution a été observée chez les hommes et les femmes, le taux d'adhésion des hommes a chuté davantage pendant cette période que celui des femmes. En 1999, 42,1 % des hommes salariés participaient à un régime de retraite, comparativement à seulement 38,9 % en 2004. La participation des femmes a diminué plus lentement. En 2004, 39,0 % des salariées participaient à un régime de retraite, comparativement à 39,6 % en 1999.

Le secteur public possède la plus grande proportion de salariés participant à un régime de retraite enregistré. En 2004, plus de 85,2 % des travailleurs du secteur public détenaient un régime de retraite enregistré, comparativement à 26,4 % dans le secteur privé.

Toutefois, il s'agit d'une légère baisse du taux d'adhésion observé en 1999, lorsque plus de 91,3 % des salariés du secteur public participaient à un régime de retraite enregistré.

Qui n'a pas d'épargnes-retraite?

Environ 3,9 millions d'unités familiales canadiennes (29,4 % de toutes les unités familiales) ne possédaient pas d'avoirs de retraite privés en 2005[3] (Tableau 14). Cette proportion était un peu plus faible dans le cas des familles économiques (21,5 %), et sensiblement plus élevée dans le cas des personnes seules. Près de la moitié (45,2 %) ne possédaient pas d'avoirs de retraite.

La majorité des unités familiales ne possédant pas d'avoirs de retraite privés avaient un revenu d'emploi faible. Dans le cas des unités familiales dont le soutien économique principal était âgé de 25 à 64 ans[4], 63,8 % des familles composées de deux personnes ou plus ne possédant pas d'avoirs de retraite avaient un revenu d'emploi (c.-à-d. des gains) inférieur à 30 000 $.

Environ les deux tiers des personnes seules gagnaient moins de 20 000 $. Même si ces familles et ces personnes ont peu d'épargnes personnelles, les régimes publics actuels tels le programme de SV/SRG ainsi que le RPC/RRQ leur assureront un revenu minimum à la retraite; ce revenu pourrait remplacer une partie considérable de leurs gains d'avant la retraite.

En outre, la plupart des personnes ne possédant pas d'avoirs de retraite privés étaient relativement jeunes. Elles étaient plus éloignées de l'âge de la retraite et disposaient encore d'un certain nombre d'années pour accumuler des avoirs. Dans plus de la moitié (57,9 %) des unités familiales n'ayant pas d'avoirs de retraite privés, le principal soutien économique avait moins de 45 ans.

Pour toutes les unités familiales dont le soutien économique principal est âgé de 45 ans et plus, les programmes gouvernementaux (SV/SRG et RPC/RRQ) vont constituer, ou constituent présentement, une source essentielle de revenu de retraite.

Pour les unités familiales âgées de 65 ans et plus, 27,5 % ne possédaient pas d'avoirs de retraite privés desquels 58,6 % était des femmes et 41,4 % était des hommes.

Pour se faire une meilleure idée des conséquences éventuelles pour une unité familiale de ne pas posséder d'avoirs de retraite privés, il faut tenir compte à la fois de l'âge et du revenu d'emploi. Celles ayant un revenu plus élevé mais ne possédant pas d'avoirs de retraite privés ne sont pas susceptibles de courir le risque de ne pas pouvoir remplacer le revenu de leurs gains à la retraite si elles sont plus jeunes et si elles ont encore de nombreuses années pendant lesquelles faire des économies.

---

3. Un RRE, un REER ou un FERR ou d'autres sources, parmi lesquelles on compte les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB) et les rentes, et qui constituent moins de 0,5 % du total des avoirs de retraite privés.
4. Les personnes âgées de moins de 25 ans et de plus de 64 ans n'ont pas été considérées dans la présente section puisque nombre d'entre elles ne sont pas encore entrées sur le marché du travail ou ont pris leur retraite.

De même, les personnes ou les familles plus âgées ne possédant pas d'avoirs de retraite privés et au revenu plus faible peuvent peut-être remplacer leurs gains, en tout ou en partie, par les prestations qui leur sont versées par des programmes gouvernementaux (SV/SRG et RPC/RRQ).

En tout, près de 260 000 unités familiales âgées de 45 à 64 ans qui ont un revenu d'emploi de 30 000 $ et plus ne possédaient pas d'avoirs de retraite privés. À moins qu'elles puissent épargner pour leur retraite ou qu'elles n'aient eu recours à d'autres méthodes, elles pourraient se trouver aux prises avec une importante baisse de revenu au moment de la retraite.

Près de 35 % des familles qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires ne détenaient pas d'avoirs de retraite privés, comparativement à 14,8 % de celles ayant au moins un diplôme universitaire.

Tableau 14 Caractéristiques des unités familiales n'ayant pas d'avoirs de retraite privés

	Unités familiales totales	Unités familiales sans avoirs de retraite privés	% d'unités sans avoirs de retraite[1]	% du total des unités familiales[2]
	Milliers	Milliers	%	%
Toutes les unités familiales	13 348	3 931	100,0	29,4
Familles économiques	8 852	1 900	48,3	21,5
Familles de personnes âgées	1 307	232	5,9	17,7
Familles autres que celles de personnes âgées	7 545	1 668	42,4	22,1
Couples seulement	2 232	337	8,6	15,1
Couples, enfants moins de 18 ans	3 086	667	17,0	21,6
Autres Familles autres que celles de personnes âgées[3]	2 227	665	16,9	29,9
Personnes seules	4 496	2 031	51,7	45,2
Âge[4]				
Moins de 25 ans	870	624	15,9	71,7
25 à 34 ans	2 462	865	22,0	35,1
35 à 44 ans	2 912	788	20,0	27,1
45 à 54 ans	2 762	643	16,4	23,3
55 à 64 ans	1 939	351	8,9	18,1
65 ans et plus	2 402	660	16,8	27,5
Revenu d'emploi de la famille				
Moins de 10 000 $	4 375	2 063	52,5	47,2
10 000 $ à 19 999 $	1 091	583	14,8	53,4
20 000 $ à 29 999 $	1 059	458	11,7	43,3
30 000 $ à 39 999 $	1 253	389	9,9	31,0
40 000 $ à 49 999 $	841	165	4,2	19,6
50 000 $ à 74 999 $	1 805	158	4,0	8,7
75 000 $ et plus	2 924	116	3,0	4,0
Scolarité[4]				
Pas de diplôme d'études secondaires	2 813	1 357	34,5	48,2
Diplôme d'études secondaires	3 508	1 117	28,4	31,8
Certificat d'études non universitaires	3 737	875	22,3	23,4
Certificat d'études universitaires/baccalauréat	2 303	438	11,1	19,0
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	986	144	3,7	14,6

1. Ce pourcentage a été obtenu en divisant le nombre d'unités familiales dans chacune des catégories par le nombre total d'unités familiales sans avoirs de pension privés.
2. Ce pourcentage a été obtenu en divisant le nombre d'unités familiales sans avoirs de pension privés par le nombre total d'unités familiales ayant cette caractéristique.
3. Incluant les familles monoparentales.
4. Pour les familles du soutien économique principal.

La plupart des unités familiales ne possédant pas d'avoirs de retraite privés ne sont pas propriétaires de leur résidence

Il importe de reconnaître que les RRE et les REER ne constituent pas les seuls moyens par lesquels les familles et les particuliers épargnent en vue de leur retraite. De nombreuses familles dépendront beaucoup de la valeur nette de leur résidence et les capitaux propres détenus dans leur entreprise pour leur fournir un

revenu après la retraite. Toutefois, sept familles sur dix n'ayant pas d'avoirs de retraite n'étaient pas non plus propriétaires de leur maison.

L'analyse ci-dessus porte sur les unités familiales qui ne possèdent pas d'avoirs de retraite privés. Tel qu'indiqué, cela ne signifie pas nécessairement que leur style de vie sera touché lorsqu'elles prendront leur retraite : tout dépend de l'âge et du revenu du particulier ou de la famille.

La retraite[5]

Personnes âgées de 55 ans et plus désignées retraitées

Les résultats démontrent que près de 4,7 millions (63,7 %) des près de 7,4 millions de personnes âgées de 55 ans et plus avaient pris leur retraite (Tableau 15).

En 2005, plus de femmes que d'hommes avaient pris leur retraite. Environ 2,6 millions de femmes, soit 55 % de tous les retraités de 55 ans et plus, ont indiqué avoir pris leur retraite au moins une fois dans leur vie. Pour les hommes, le total se situe un peu au-dessus de 2,1 millions de personnes, soit 45 %.

Près de 1,8 millions de personnes âgées de 55 ans et plus prévoient prendre une retraite à un moment donné. Toutefois, 715 900 de personnes n'ont pas l'intention de le faire[6]. Une petite proportion de personnes (166 300 personnes) a déclaré n'avoir jamais occupé d'emploi rémunéré (Tableau 15).

Tableau 15 Situation concernant la retraite des personnes âgées de 55 ans et plus

Situation concernant la retraite	Population	%
Plus de 55 ans, total	**7 374 800**	100,0
Retraité au moins une fois	4 696 100	63,7
A l'intention de prendre sa retraite	1 796 500	24,4
N'a pas l'intention de prendre sa retraite	715 900	9,7
N'a jamais eu d'emploi rémunéré	166 300	2,3

Valeur nette médiane des familles selon leur situation concernant la retraite

Les familles dont le soutien économique principal n'avait pas l'intention de prendre sa retraite avaient une valeur nette médiane plus faible et un endettement plus élevé que les autres familles.

En 2005, les familles des soutiens économiques principaux qui ne prévoyaient pas prendre de retraite avaient une valeur nette médiane de 227 000 $ comparativement à 407 400 $ pour celles qui avaient l'intention de prendre leur retraite et à 352 500 $ pour les familles des retraités (Tableau 16). Par ailleurs, les familles où le soutien économique n'avait pas l'intention de prendre sa retraite avaient un endettement de 8,66 $ pour chaque tranche de 100 $ d'avoirs, comparativement à 7,90 $ pour celles dont le soutien économique prévoit prendre sa retraite et à 2,72 $ pour les famille où le principal soutien économique était ou est actuellement retraitées.

5. Aux fins de la présente étude, la définition de la retraite se fonde sur les perceptions personnelles des répondants de l'enquête. Ceux qui ont répondu dans l'affirmative ont été désignés retraités.
6. Ces intentions peuvent changer avec le temps.

Tableau 16 Situation concernant la retraite pour les soutiens économiques principaux par valeur nette[1]

Situation concernant la retraite du soutien économique principal	Avoirs		Dettes		Ratio endettement	Valeur nette		Revenu
	Total	Médiane	Total	Médiane		Total	Valeur nette médiane	Médiane
	Millions de dollars	$	Millions de dollars	$		Millions de dollars	$	$
Retraité au moins une fois	1 571 300	362 500	42 700	18 000	2,72	1 528 700	352 500	30 200
A l'intention de prendre sa retraite	745 800	482 900	58 890	43 000	7,90	686 900	407 400	54 200
N'a pas l'intention de prendre sa retraite	217 100	275 000	18 800	56 000	8,66	198 300	227 000	33 200

1. Le soutien économique principal est âgé de 55 ans ou plus.

Raisons du départ à la retraite

Lorsqu'on a demandé aux répondants de déclarer toutes les raisons motivant leur départ à la retraite[7], les raisons les plus courantes étaient : des responsabilités personnelles ou familiales (23,7 %), la santé (22,8 %), et le fait d'avoir le nombre d'années nécessaires pour être admissible à une pension (19,6 %) (Tableau 17).

Tableau 17 Raisons du départ à la retraite[1]

Raisons du départ à la retraite[2]	Population	% de personnes retraitées
Total des retraités[3]	**4 696 100**	...
Responsabilités personnelles ou familiales	1 110 700	23,7
Santé personnelle	1 072 500	22,8
Achèvement des années de service	921 200	19,6
Sécurité financière suffisante	808 700	17,2
Retraite obligatoire	484 000	10,3
Incitatif à la retraite anticipée	435 900	9,3
Mise à pied	393 400	8,4
Autre	190 800	4,1

1. Répondants âgés de 55 ans et plus.
2. Les répondants pouvaient choisir plusieurs raisons.
3. L'addition des éléments ne correspond pas au total en raison des réponses multiples.

Valeur nette des retraités qui retournent au travail

Certaines personnes qui prennent leur retraite retournent à la population active. Les résultats de 2005 indiquent qu'un peu plus de 784 400 retraités, ou 16,7 % du total, ont décidé de retourner sur le marché du travail à la suite de leur premier départ à la retraite. La majorité (68,2 %) travaillait surtout à temps partiel.

Les hommes étaient plus susceptibles de retourner au travail que les femmes après une première retraite. Effectivement, des retraités qui retournaient au travail, environ 62 % était des hommes.

Si ils retournent au travail, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Environ 75,5 % des femmes retraitées qui retournent travailler le font généralement à temps partiel, comparé à près de 63,7 % pour les hommes.

7. Les répondants pouvaient choisir plusieurs raisons pour expliquer leur départ à la retraite.

Plusieurs facteurs jouent dans la décision de retourner au travail (Tableau 18). La raison la plus souvent mentionnée pour retourner au travail[8] était de nature financière. Le facteur qui vient au deuxième rang est que le travail était intéressant.

Tableau 18 Raisons pour retourner au travail[1]

Raisons pour retourner au travail[2]	Population	%
Total des travailleurs après départ à la retraite[3]	**784 400**	...
Raisons financières	377 500	48,1
Travail intéressant	302 000	38,5
Emploi offert par employeur	163 900	20,9
N'aimait pas la retraite	128 200	16,3
Autre[4]	122 700	15,6

1. Répondants âgés de 55 ans et plus.
2. Les répondants pouvaient choisir plusieurs raisons.
3. L'addition des éléments ne correspond pas au total en raison des réponses multiples.
4. Inclut : changement de situation familiale, amélioration de l'état de santé et autres raisons.

L'endettement des deux groupes était toujours beaucoup moins élevé que la moyenne nationale (13,52 $ par tranche de 100 $). Les gens qui sont revenus sur le marché du travail après avoir pris leur retraite avaient 3,55 $ de dettes pour chaque tranche de 100 $ d'avoirs, comparativement à 2,38 $ pour les retraités qui ne sont pas retournés au travail (Tableau 19).

Tableau 19 Valeur nette des retraités qui sont retournés au travail par rapport à ceux qui sont restés à la retraite

	Avoirs		Dettes			Valeur nette		Médiane du revenu de la famille après impôts
	Total	Médiane	Total	Médiane	Dettes par tranche de 100 $	Total	Médiane	
	Millions de dollars	$	Millions de dollars	$		Millions de dollars	$	$
Retour au travail	455 900	594 900	16 200	43 000	3,55	439 700	589 600	41 200
Non retour au travail	1 115 500	320 700	26 500	15 000	2,38	1 089 000	309 000	28 600

8. Les répondants pouvaient donner plusieurs raisons pour expliquer leur retour au travail.

Annexe A - Sources des données et méthodologie

Univers de l'enquête

L'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a été menée dans chacune des 10 provinces. Les territoires n'ont pas fait partie du champ de l'enquête. Les personnes qui habitent dans des réserves indiennes et des terres publiques, de même que les représentants officiels des pays étrangers qui vivent au Canada et leurs familles, ont été exclus de l'enquête. Les membres des communautés religieuses et autres communautés, les membres des Forces canadiennes qui habitent dans des camps militaires et les personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées ont été exclus de l'enquête, de même que les personnes qui vivent à temps plein dans des établissements, par exemple, les détenus dans des pénitenciers et les malades chroniques qui habitent à l'hôpital et dans des maisons de repos. L'enquête couvre environ 98 % de la population des 10 provinces.

Aucun renseignement n'a été recueilli auprès des personnes qui vivent temporairement hors de leurs familles (par exemple, les étudiants à l'université) parce que de tels renseignements sont recueillis, le cas échéant, auprès des familles sélectionnées. Ainsi, on a évité le double comptage de telles personnes.

Contenu de l'enquête et période de référence

À quelques exceptions près, la période de référence pour l'information était le moment de la collecte des données (de mai à juillet 2005). Pour ce qui est des avoirs et des dettes, les répondants devaient fournir une estimation de la valeur ou du montant au moment le plus près possible de la date de l'enquête, en reconnaissant que leur déclaration la plus récente pouvait avoir été à la fin de l'année civile précédente ou du dernier trimestre de l'année financière actuelle ou précédente.

Certains renseignements ont été recueillis pour chacun des membres des familles âgé de 15 ans et plus. Cependant, les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'ensemble de la famille, car il est souvent difficile d'attribuer des avoirs ou des dettes à une personne en particulier au sein de la famille. De façon plus précise, on a recueilli les renseignements suivants :

Auprès des membres des familles âgés de 15 ans et plus :

- caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial);
- caractéristiques ethnoculturelles;
- scolarité;
- emploi actuel;
- revenu, pour l'année civile 2004.

Auprès des membres des familles âgés de 25 ans et plus :

- régimes de pension de l'employeur précédent;
- prestations de régimes de pension.

Pour chaque membre des familles âgés de 45 ans et plus :

- renseignements sur la retraite.

Pour l'unité familiale dans son ensemble :

- les avoirs financiers et non financiers;
- les capitaux propres dans une entreprise;
- les dettes : hypothèques, prêts automobiles, cartes de crédit, marges de crédit, prêts étudiants et autres dettes;
- la répartition des placements dans des régimes enregistrés;
- la répartition des placements dans des fonds mutuels.

On trouve à l'Annexe B - Concept et variables observées une liste détaillée des éléments d'actifs et de dettes.

Échantillon

L'échantillon de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a été prélevé à partir de deux sources, totalisant environ 9 000 logements.

La principale composante de l'échantillon, tirée d'une base aréolaire, comporte environ 7 500 logements. L'échantillon aréolaire est un échantillon stratifié à plusieurs degrés sélectionné à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). Les ménages choisis pour l'enquête n'avaient pas participé antérieurement à une enquête sur la population active ou à une enquête financière menée par Statistique Canada. La sélection de l'échantillon se fait en trois étapes : la sélection de grappes (petites régions géographiques) à partir de la base de l'EPA, le listage sur le terrain de toutes les adresses au sein de chaque grappe sélectionnée et le choix des logements situés dans les grappes sélectionnées. Au moment où l'échantillon de l'ESF a été sélectionné, la base de l'EPA s'appuyait sur les régions géographiques du Recensement de 2001[9].

La deuxième partie de l'échantillon, soit environ 1 500 logements, a été prélevée à partir de régions géographiques au sein desquelles la plupart des unités familiales disposaient de ce qu'on a défini comme étant un « revenu élevé ». Cet échantillon a été inclus pour rehausser la représentation des familles à revenu élevé dans l'échantillon, car une part disproportionnée de la valeur nette est détenue par les unités familiales ayant un revenu plus élevé. Aux fins de cet échantillon, le seuil du revenu correspondait à un revenu familial total d'au moins 200 000 $ ou un revenu de placement d'au moins 50 000 $. Ce dernier seuil de revenu a été utilisé afin de tenir compte des unités familiales qui ne tirent peut-être pas des revenus d'emploi élevés mais qui ont des avoirs importants, générant des revenus de placement.

Collecte des données

L'Enquête sur la sécurité financière de 2005 a été menée de mai à juillet 2005. Les données ont été recueillies dans le cadre d'une interview sur place au moyen d'un questionnaire sur support papier.

Dans le cas des familles, on a interviewé le membre de la famille qui connaissait le mieux la situation financière de la famille. Au besoin, on a effectué des suivis auprès d'autres membres de la famille. Les réponses par procuration ont été acceptées. Ainsi, un membre de la famille pouvait répondre aux questions pour le compte des autres membres de la famille, s'il le voulait ou le pouvait.

Pour réduire le fardeau de réponse quant aux questions sur le revenu de 2004, les répondants pouvaient donner à Statistique Canada la permission d'utiliser les renseignements sur le revenu qui se trouvent dans leur déclaration de revenu T1. Presque 80 % des répondants à l'enquête ont autorisé Statistique Canada à puiser dans de tels dossiers administratifs.

Traitement des données et contrôle de la qualité

La saisie des données tirées du questionnaire d'enquête a été faite au moyen d'un logiciel de numérisation maison. Un contrôle de qualité a été effectué pour s'assurer que les normes de qualité pré-établies ont été atteintes. Par la suite, les données sont passées par un système de vérification automatisé, afin de cerner les incohérences et les erreurs possibles dans les données.

Imputation des données manquantes

Les réponses manquantes ont été imputées pour toutes les principales zones du questionnaire qui avaient aussi été imputées dans le cadre de l'enquête de 1999. Dans la mesure du possible, l'information a été imputée de manière déterministe, selon les autres renseignements déclarés par le répondant. Par exemple, quand le répondant ne pouvait pas estimer la valeur de son véhicule, on a pu imputer une valeur à partir de l'information fournie dans la déclaration du répondant quant au fabricant, au modèle et à l'année du véhicule. La valeur a été établie après consultation d'un cahier de référence. Là où on n'a pas pu procéder à l'imputation déterministe, on a utilisé des méthodes d'imputation « hotdeck » dans la plupart des cas et on a employé pour toutes les composantes du revenu et de la valeur nette les techniques du plus proche voisin. Il s'agit de cerner une autre

9. La base de sondage de l'Enquête sur la population active est exposée dans la publication « *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada* » Statistique Canada, n°71-526-XPB au catalogue.

personne ou famille ayant des caractéristiques semblables pour qu'elle devienne l' « enregistrement donneur » pour obtenir la valeur imputée. Les données sur le revenu tirées des déclarations de revenu sont considérées complètes et, par conséquent, ne nécessitent pas d'imputation.

Le tableau suivant indique le pourcentage de la valeur de chaque élément d'actif et de passif déterminé par imputation.

Tableau A1 Imputation des données manquantes

	Avoirs ou dettes (après imputation)[1]	Valeurs imputées
	%	%
Avoirs	100	25
Avoirs de retraite	...	...
REER / CRI / FERR / autres	11	9
Régimes de retraite d'employeur[2] (RRE)	...	...
Avoirs financiers, autres que les régimes de retraite	10	14
Dépôts dans des institutions financières	4	12
Fonds mutuels/fonds de placement/fiducies de revenu	2	12
Capital-actions	2	15
Obligations	1	13
Autres éléments d'actif	1	17
Avoirs non financiers	50	4
Résidence principale	33	4
Autres biens immobiliers	9	7
Véhicules	3	1
Autres avoirs non financiers	5	3
Capitaux propres dans une entreprise	11	16
Dettes	100	3
Hypothèques	75	3
Résidence principale	64	3
Autre bien immobilier	11	2
Marge de crédit	9	4
Carte de crédit et crédit à tempérament	3	3
Prêts étudiants	3	3
Prêts automobiles	6	5
Autres dettes	4	1
Valeur nette	...	28

1 Par exemple, cela signifie que les résidences principales représentent 33 % du total des avoirs et que l'on a imputé 4 % du montant total des résidences principales.

2 Pour les régimes de retraite d'employeur (RRE), les valeurs sont dérivées et non pas imputées. Voir la section **Estimation de la valeur des prestations des régimes de retraite d'employeur** dans cette annexe.

Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids d'enquête de base joint à chaque enregistrement d'échantillon indique le nombre d'unités dans la population représentées par l'unité. Deux types de correction s'appliquent alors aux poids d'enquête de base afin d'améliorer la fiabilité des estimations.

Les poids de base sont d'abord augmentés pour tenir compte de la non-réponse. On a appliqué cette correction aux groupes des unités échantillonnées qui sont à proximité sur le plan géographique et on a rajusté les deux échantillons séparément.

Puis, les poids rajustés pour la non-réponse sont à nouveau rajustés pour que les estimations des caractéristiques démographiques pertinentes soient conformes aux chiffres des sources autres que l'enquête. L'ESF se fondait sur les chiffres de population de la Division de la démographie de Statistique Canada à l'égard de divers groupements selon la province, l'âge et le sexe. Les poids ont aussi été rajustés afin que le nombre de

ménages et le nombre d'unités familiales composés d'une ou de deux personnes soient conformes aux totaux régionaux connus.

En outre, en 2005, deux nouvelles sources de rajustements par le poids ont été ajoutées. Le premier rajustement a été effectué d'après les données administratives provenant du fichier T4. Les rajustements ont été apportés pour faire en sorte que la répartition des revenus dans l'enquête corresponde à peu près à la même répartition de la population T4. Le deuxième rajustement tirait profit des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) afin d'améliorer les estimations. L'ESF, dont l'échantillon est plus modeste que l'EDTR, s'est appuyée sur l'échantillon plus imposant de l'EDTR non seulement pour améliorer les estimations de l'EFS, mais aussi pour permettre de rapprocher les estimations des deux enquêtes.

Taux de réponse

Le taux de réponse global pour l'Enquête sur la sécurité financière de 2005 était de 67,7 %. Le tableau suivant présente une répartition selon la province pour l'échantillon aréolaire et l'échantillon des familles à revenu élevé.

Tableau A2 Taux de réponse par province

	Taux de réponse échantillon aréolaire	Taux de réponse échantillon familles à revenu élevé	Taux de réponse global
	%	%	%
Toutes les provinces	**71,2**	**51,0**	**67,7**
Terre-Neuve	74,4	48,8	70,4
Île-du-Prince-Édouard	79,3	58,8	76,6
Nouvelle-Écosse	71,6	57,4	69,8
Nouveau-Brunswick	74,4	70,2	73,8
Québec	73,2	51,9	69,9
Ontario	64,4	48,2	60,9
Manitoba	74,4	47,6	70,7
Saskatchewan	76,2	46,2	73,6
Alberta	74,2	54,1	69,7
Colombie-Britannique	72,6	49,0	69,4

Le taux de réponse est moins élevé que pour l'enquête de 1999, dont le taux de réponse global s'élevait à 75,7 %. Le taux de réponse pour l'échantillon des revenus élevés était assez faible (51,0 %).

Exactitude des données

Erreur d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage sont importantes parce que l'on tire des conclusions pour l'ensemble de la population sur la base de renseignements obtenus auprès de seulement un échantillon de la population. Les estimations d'échantillonnage diffèrent habituellement des estimations que l'on obtiendrait si les renseignements étaient recueillis auprès de l'ensemble de la population. Les erreurs attribuables à l'élargissement du champ d'application des conclusions d'après l'échantillon à l'ensemble de la population sont appelées erreurs d'échantillonnage. Les plans de sondage, la variabilité des caractéristiques de la population que l'enquête mesure, de même que la taille de l'échantillon déterminent l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage. De plus, pour un plan de sondage donné, l'importance de l'erreur d'échantillonnage variera selon les méthodes d'estimation employées.

Erreur type et coefficient de variation

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur type (ET). L'erreur type mesure les degrés de variation dans les estimations selon qu' un échantillon donné est sélectionné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique. L'erreur type sert également à calculer les intervalles de confiance associés à une estimation *(Y)*. Les intervalles de confiance servent à exprimer la précision de l'estimation. Il a été prouvé mathématiquement que, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance *Y +/- 2ET* 95 fois sur 100 et dans l'intervalle de confiance plus restreint défini par *Y +/- ET*, 68 fois sur 100. Une autre mesure importante de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation, qui est calculé comme la valeur en pourcentage de l'erreur type sur l'estimation *Y* (c.-à-d. 100 x ET / Y).

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que le revenu médian estimé d'une source donnée est de 10 000 $ et que l'erreur type correspondante est de 200 $. Le coefficient de variation est donc égal à 2 %. L'intervalle de confiance de 95 % estimé à partir de cet échantillon varie de 9 600 $ à 10 400 $, c'est-à-dire, 10 000 $ +/-400 $. Cela signifie qu'avec un degré de confiance de 95 %, on peut affirmer que le revenu médian de la population cible se situe entre 9 600 $ et 10 400 $.

Les erreurs types correspondant aux estimations qui se trouvent dans la présente publication sont calculées selon la méthode « bootstrap », une méthode de pseudo-reproduction. Pour plus de détails sur les erreurs types et les coefficients de variation, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée *Méthodologie de l'Enquête sur la population active* (n° 71-526-XPB au catalogue).

Vous pouvez obtenir sur demande sur les erreurs types et les coefficients de variation des estimations.

Suppression des données

La fiabilité des estimations d'enquête a été évaluée en fonction des coefficients de variation calculés. Les estimations dont le coefficient de variation est inférieur à 33 % sont considérées fiables et peuvent être utilisées. Les estimations dont les coefficients de variation sont supérieurs à 33 % sont réputées ne pas être fiables. Pour les valeurs nettes estimées à partir de cette enquête, un coefficient de variation supérieur à 33 % survient généralement pour une estimation dérivée d'un échantillon dont la taille est inférieure à 25. Par conséquent, on a supprimé les données lorsque la fréquence par cellule était inférieure à 25. Cela a une incidence sur le niveau de détail des tableaux et, plus particulièrement, limite la disponibilité de statistiques régionales.

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ont lieu parce que certains facteurs rendent difficiles l'obtention de réponses exactes ou de réponses qui demeurent exactes tout au long du traitement. Contrairement à l'erreur d'échantillonnage, l'erreur non due à l'échantillonnage n'est pas facilement quantifiable. On note quatre sources d'erreurs non dues à l'échantillonnage : les erreurs de couverture, de réponse, de non-réponse et de traitement.

a. Erreurs de couverture

Il y a erreur de couverture quand la population visée n'est pas bien représentée. Cela peut se produire durant le plan de sondage ou la sélection, ou durant la collecte et le traitement des données.

b. Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, comme des carences dans l'élaboration du questionnaire, une interprétation erronée des questions de la part des intervieweurs ou des répondants ou une déclaration erronée des répondants. On s'efforce énormément de réduire l'existence de l'erreur de réponse dans l'ESF. Parmi les mesures prises pour minimiser ce type d'erreur, mentionnons le recours à des intervieweurs hautement qualifiés et bien formés, de même que la supervision des intervieweurs afin de déceler l'interprétation erronée des instructions ou des problèmes à l'égard du plan de questionnaire. Malgré tout, les répondants peuvent introduire l'erreur s'ils ont, volontairement ou non, donné une réponse inexacte.

Les questions au sujet de la valeur des avoirs et du montant des dettes peuvent porter particulièrement à une mauvaise déclaration, puisqu'il s'agit de questions très délicates et que les répondants peuvent ne pas être en mesure ou ne pas vouloir fournir de réponse. De même, comme on a accepté les réponses par procuration, un membre de la famille peut avoir fourni de l'information au nom d'un autre membre de la famille, en croyant que l'information était exacte, alors que ce n'était pas le cas. Aux fins de l'enquête, on a incité les répondants à consulter les dossiers financiers ou d'autres membres de la famille, aussi souvent qu'ils en sentaient le besoin.

c. Erreurs dues à la non-réponse

Il peut y avoir des erreurs dues à la non-réponse dans les enquêtes par sondage parce que tous les répondants potentiels ne coopèrent pas entièrement. L'étendue de la non-réponse varie d'une non-réponse partielle à une non-réponse totale.

Il y a non-réponse totale quand l'intervieweur n'a pas pu entrer en communication avec le répondant, aucun membre de la famille économique n'a été en mesure de fournir l'information ou le répondant a refusé de participer à l'enquête. On règle la question de la non-réponse totale en ajustant les poids d'enquête de base pour les familles économiques répondantes afin de tenir compte des familles économiques qui ne répondent pas à l'enquête. Pour l'Enquête sur la sécurité financière de 2005, le taux de réponse global a été de 67,7 %.

Dans la plupart des cas, il y a non-réponse partielle quand le répondant n'a pas compris la question ou qu'il a mal interprété une question, a refusé de répondre à une question ou ne se souvenait pas des renseignements demandés. L'imputation des valeurs manquantes compense pour cette non-réponse partielle.

On ignore l'ampleur de l'erreur non due à l'échantillonnage, même si, en général, il s'agit d'une erreur importante quand les non-répondants n'ont pas fondamentalement les mêmes caractéristiques que les répondants, caractéristiques qui constituent d'importants facteurs déterminants des résultats d'enquête.

d. Erreurs de traitement
Les erreurs de traitement peuvent se produire à n'importe quel stade de traitement des données, par exemple, durant la saisie, le codage, la vérification, l'imputation, la pondération et la mise en tableaux des données. Pour minimiser les erreurs, on effectue périodiquement des tests de diagnostic pour s'assurer que les résultats voulus sont obtenus.

Traitement des grandes valeurs

Pour tout échantillon, la présence ou l'absence de valeurs extrêmes tirées de la population peut influer sur les estimations de manière disproportionnée. Dans une enquête sur les avoirs et les dettes, on s'attend à ce qu'il y ait quelques valeurs extrêmes dans l'échantillon, comme il existe dans la population des valeurs extrêmes valides. On a défini et examiné les valeurs à l'extérieur des limites définies par rapport aux autres renseignements déclarés à l'égard du répondant. Quand on a jugé que la valeur était attribuable à une erreur de déclaration ou de traitement, on l'a ajustée. Autrement, on l'a retenue.

Incidence des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF

Compte tenu de l'effet combiné de ces erreurs, la qualité des données sur la valeur nette est jugée inférieure à la qualité des données sur le revenu. Cela est principalement attribuable au fait qu'on n'a pas aussi facilement accès aux enregistrements de la valeur actuelle des avoirs et du montant des dettes impayées qu'aux dossiers sur le revenu. Les répondants, par exemple, qui ont divers comptes en banque et placements peuvent recevoir plusieurs relevés différents pour des périodes de référence différentes. Il peut s'avérer difficile de compiler l'information, alors que la plupart des renseignements sur le revenu, en revanche, se trouvent sur un seul document, si le répondant a rempli une déclaration de revenu pour l'année en question.

Il est difficile d'établir des comparaisons directes avec des sources externes, comme les comptes financiers et les comptes des avoirs du Système de comptabilité nationale compte tenu des différences en matière de définition. de couverture et de traitement. On peut toutefois tirer les conclusions générales suivantes en fonction de comparaisons approximatives :

(a) L'ESF semble sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation.
(b) La qualité des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par le propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la qualité des avoirs financiers.

Estimation de la valeur des prestations des régimes de retraite d'employeur

La valeur des prestations des régimes de retraite d'employeur (RRE) a été estimée pour les groupes suivants :

(a) Les personnes qui participaient à un RRE au moment de l'enquête (les « participants actuels »;

(b) les personnes qui ont déjà participé à un RRE et qui soit ont laissé leurs fonds dans le régime, soit les ont transférés dans un nouveau régime[10];

(c) les personnes qui touchent des prestations d'un RRE.

La valeur estimée n'est pas le montant qui serait touché (mensuellement ou annuellement), mais la somme d'argent estimée qui serait nécessaire pour verser les prestations gagnées jusqu'au moment de l'enquête pendant toute la retraite de la personne. Il est compliqué d'estimer la valeur de ces prestations. Étant donné le grand nombre de personnes pour qui il a fallu établir des estimations et l'énorme variation des dispositions prévues par les RRE, on a tâché de simplifier le processus dans toute la mesure du possible. Néanmoins, l'estimation établie pour chaque personne tient compte de ses gains, de ses états de service, de son âge (s'il y a lieu) et des dispositions « simplifiées » des régimes; aussi espère-t-on que l'estimation est le juste reflet de la valeur des prestations auxquelles aura droit chaque personne.

La valeur estimée correspond à la prestation à laquelle la personne aura droit au titre de son RRE mais n'inclut pas la valeur de ses prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec. Dans ce rapport, les prestations qui sont ou qui seront versées au titre de ces régimes publics sont considérées comme un revenu plutôt qu'un avoir.

La méthode retenue pour estimer la valeur des prestations a été proposée par Hubert Frenken et Michael Cohen. Le premier a accumulé de longues années d'expérience au sein de Statistique Canada dans le domaine des régimes de retraite d'employeur, tandis que le second est l'un des dirigeants du cabinet d'actuaires William M. Mercer. La méthodologie proposée a été décrite dans un document de discussion publié en février 2001. Ce document démontrait la méthode proposée pour estimer la valeur de ces prestations et les lecteurs étaient invités à présenter leurs commentaires en retour. Il a été envoyé à environ 60 personnes et rendu public par l'entremise du *Quotidien* de Statistique Canada. Quelques organisations ont proposé des modifications, dont certaines ont été apportées par la suite.

On trouvera des exemples et une description détaillée de la méthode employée pour estimer la valeur des prestations des régimes de pension agréés (RPA) dans le document intitulé *Enquête sur la sécurité financière – Méthodologie pour estimer la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur*. On peut consulter ce document sur le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Il y a deux principales méthodes d'évaluation des prestations de RPA : la méthode fondée sur une base de permanence et la méthode fondée sur la terminaison. Voici les principales différences entre les deux :

(a) Même si les services futurs sont exclus dans le cas de l'une et l'autre méthode, dans une évaluation sur une base de permanence, on formule des hypothèses sur les augmentations salariales futures. Comme dans le cas de nombreux RPA le montant de la pension de retraite est calculé en fonction des gains moyens réalisés peu avant la retraite, la valeur des prestations augmente certainement si on suppose des augmentations de salaire jusqu'à ce moment. Dans une évaluation fondée sur la terminaison, par contre, les augmentations salariales ne sont pas prises en compte.

10. Il s'agit de régimes de pensions différées. Il n'est pas nécessaire de faire une estimation pour les personnes qui ont déjà retiré l'argent de ce régime puisque cet argent fait déjà partie des avoirs actuels ou encore il a déjà été dépensé.

(b) Les taux d'intérêt sont basés sur les taux du marché du moment dans une évaluation fondée sur le moment du départ à la retraite. Dans le cas d'une évaluation sur une base de permanence, cependant, on suppose des taux d'intérêt à plus long terme.
(c) La méthode d'évaluation sur une base de permanence ne s'applique qu'aux participants actuels à un certain type de RPA. Les personnes qui ont droit à une pension différée (celles qui ont déjà adhéré à un RPA) et celles qui touchent des prestations ne participent plus au régime, de sorte qu'il n'est plus nécessaire de prendre en considération des augmentations salariales futures.

L'analyse des données le ESF fait habituellement appel à l'évaluation fondée sur la terminaison. Elle est plus compatible avec la méthode d'évaluation des autres avoirs en ce qu'elle ne tient pas compte des attentes pour l'avenir et se fonde sur les conditions actuelles du marché pour estimer la valeur des prestations de retraite. L'évaluation fondée sur la terminaison, toutefois, peut sous-estimer la valeur des prestations accumulées au moment de l'enquête puisque de nombreux employés continuent de participer au régime et, par conséquent, toucheront une pension fondée sur leur salaire plus près du moment de la retraite. Pour permettre aux participants de choisir la valeur du RPA qui est la plus appropriée pour leur type d'analyse, les deux valeurs sont produites et sont disponibles.

L'estimation de la valeur des prestations de retraite des répondants qui participaient à un régime de retraite au moment de l'enquête est fondée seulement sur la participation au régime jusqu'au moment de l'enquête. Par conséquent, dans le cas d'une personne qui était âgée de 45 ans au moment de l'enquête et qui avait participé à un régime de retraite d'employeur pendant 10 ans, la valeur de la pension de retraite serait établie en fonction des 10 années de service connues.

Annexe B - Concepts et variables observées

Valeur nette

La valeur nette (que l'on appelle parfois le patrimoine ou richesse) d'une unité familiale est définie comme la différence entre la valeur du total de ses avoirs et le montant du total de son endettement[11].

On a demandé aux répondants de fournir la valeur des avoirs ou le montant des dettes à une date le plus près possible de la date de l'interview. Les avoirs et les dettes ont été déclarés pour l'unité familiale dans son ensemble et non pour chaque personne de la famille. Voici les avoirs et les dettes visés par l'enquête :

Avoirs

On a demandé aux répondants de déclarer la valeur marchande des avoirs, c'est-à-dire le montant qu'ils auraient reçu en contrepartie de la vente des avoirs au moment de l'enquête. On a incité les répondants à consulter des dossiers financiers si ceux-ci étaient disponibles. Quand la valeur ne pouvait pas être établie au moyen d'une source indépendante, le répondant devait estimer la valeur. Cela en soi prête à l'erreur. Dans le cas des véhicules, les répondants devaient fournir le nom du fabricant, le modèle et l'année, en plus de la valeur estimée. Grâce à ces données, on a pu imputer les données manquantes dans le cas d'une non-réponse et également cerner les erreurs de déclaration possibles. On n'a pas ajusté les valeurs fournies par les répondants, sauf si on les jugeait erronées du fait, par exemple, de la saisie des données. La surestimation ou la sous-estimation par le répondant de la valeur d'un actif dans une proportion relativement faible n'est pas facilement décelable. Cependant, on a revu et rajusté les valeurs extrêmes quand cela s'imposait.

Les avoirs du présent rapport sont catégorisés comme suit :

Avoirs
- **Avoirs de retraite privés**
  - REER /CRI / FERR /autres
  - Régime de retraite d'employeur (RRE)
- **Avoirs financiers, autres que les régimes de**
  - Dépôts dans des institutions financières
  - Fonds mutuels/fonds de placement/fiducies de
  - Capital-actions
  - Obligations d'épargne et autres
  - Autres éléments d'actif
- **Avoirs non financiers**
  - Résidence principale
  - Autres biens immobiliers
  - Véhicules
  - Autres avoirs non financiers
- **Capitaux propres dans une entreprise**

La valeur de tous les avoirs investis devait inclure les gains accumulés ou les intérêts courus. Les répondants devaient estimer la valeur réelle au moment de l'enquête. Dans un cas, pour ce qui est de la valeur du contenu de la résidence principale, le répondant pouvait choisir entre 16 fourchettes de valeurs.
Les éléments d'actifs identifiés ci-dessus comprennent les éléments suivants :

11. Dans le présent rapport, le concept de valeur nette n'inclut pas la valeur des régimes de pension liés au travail ou les droits à pension à la sécurité sociale du gouvernement sous la forme de prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et de la Sécurité de la vieillesse. Cela ne comprend pas non plus le capital humain mesuré selon la valeur du flux actualisé des revenus à venir de tous les membres de la famille.

Avoirs : La valeur totale de tous les avoirs financiers, avoirs non financiers et capitaux propres dans une entreprise.

Avoirs de retraite privés : Comprennent les fonds investis dans les REER et les FERR, la valeur des prestations de régime de retraite d'employeur et d'autres avoirs générant des prestations de retraite tels les régimes de retraite à participation différée aux bénéfices et les rentes.

Avoirs de retraite privés, autres : Comprennent les fonds détenus dans d'autres avoirs générant des prestations de retraite tels les régimes de retraite à participation différée aux bénéfices et les rentes.

Avoirs financiers, autres : Comprennent les avoirs financiers moins répandus, comme les bons du Trésor, les titres hypothécaires, les sommes fiduciaires, les rentes, les sommes à verser aux répondants et autres avoirs financiers divers. Comprennent également les actions dans des sociétés fermées et les avoirs financiers accumulés dans des régimes enregistrés autres que les REER ou les FERR (p. ex. les REEE).

Avoirs financiers, autres que les régimes de retraite : Comprennent les dépôts dans les institutions financières et les autres avoirs investis qui ne sont pas accumulés dans un régime de pensions tel un REER ou un FERR.

Avoirs non financiers : La valeur totale de la résidence principale (maison) des répondants, des autres biens immobiliers, des véhicules et autres avoirs non financiers.

Avoirs non financiers, autres : Comprennent la valeur du contenu de la résidence principale du répondant (p. ex., gros appareils, meubles et matériel électronique), objets de valeur et de collection (p. ex., antiquités, bijoux, collection de pièces de monnaie), droits d'auteur, brevets, etc. Il n'y a qu'à l'égard du contenu de la maison du répondant qu'on n'a pas exigé de valeur précise. Compte tenu de la difficulté liée à l'estimation de cette valeur, les répondants devaient sélectionner une réponse parmi 16 fourchettes. La valeur inférieure de la fourchette sert à établir l'estimation de la valeur nette.

Biens immobiliers, autres : Il s'agit de la valeur marchande estimée des biens immobiliers autres que la résidence du répondant. On doit y inclure les résidences secondaires, les maisons de villégiature, les ententes de temps partagé, les biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou les lots vacants. Cela comprend les biens au Canada et à l'étranger.

Capital-actions : La valeur totale, y compris les revenus tirés de toutes les actions ordinaires et privilégiées cotées en bourse. Cela comprend les actions étrangères, mais exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Capitaux propres dans une entreprise : Le montant estimé que le répondant recevrait si l'entreprise était vendue, après déduction de toutes dettes impayées.

Compte de retraite immobilisé (CRI) : Il s'agit d'un REER dans lequel les fonds sont immobilisés jusqu'à ce que la personne atteigne un âge donné. Ce compte entre dans la catégorie des REER et des FEER. Les fonds auraient été transférés d'un régime de pension d'employeur après la cessation d'emploi d'une personne. Pour l'essentiel, les CRI ont vu le jour à la fin des années 80, au moment où les révisions de la loi de réglementation sur les régimes de pension ont permis la transférabilité des rentes constituées à la cessation d'emploi.

Dépôts : Le montant total, y compris les intérêts, de tous les comptes de chèque et d'épargne dont le solde n'est pas zéro et des autres dépôts, comme les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. De façon générale, ces montants sont détenus dans des institutions financières comme des banques à charte, des compagnies fiduciaires, des coopératives et des caisses populaires. Il ne s'agit que des sommes détenues hors des régimes enregistrés.

Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) : Fonds destinés à assurer un revenu régulier au moment de la retraite. Les fonds accumulés dans les REER doivent être transférés dans un FERR avant la fin de l'année où le propriétaire du REER atteint 69 ans. Les paiements versés au titre d'un FERR peuvent varier, mais une somme minimale doit être retirée chaque année. Comprend aussi les fonds accumulés dans un Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI) et les fonds de revenu viager (FRV); ces régimes sont destinés à recevoir les fonds transférés d'un régime de retraite d'employeur.

Fonds mutuels/fonds de placement : La valeur totale, y compris les revenus de placement, de tous les avoirs dans les fonds mutuels et les fonds de placement. Cela exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Obligations : La valeur totale, y compris les revenus tirés des obligations d'épargne des gouvernements fédéral et provinciaux, et des autres obligations émises par les gouvernements et les sociétés. Cela comprend les placements dans des obligations étrangères, mais exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Régime de pensions agréé (RPA) : Voir régime de retraite d'employeur.

Régime de retraite d'employeur (RRE) : Appelé aussi régime de pension agréé (RPA). Un RRE est un régime d'employeur enregistré auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et dans la plupart des cas, également auprès d'un organisme de régie des rentes. Un tel régime a pour objet d'offrir aux employés un revenu régulier à leur retraite.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) : La valeur de tous les montants détenus dans les REER. Ils entrent dans la catégorie des REER et des FERR. Cela comprend également le montant versé dans des régimes autogérés. Le REER peut être détenu dans des dépôts, des fonds mutuels, du capital-actions ou des obligations. Aux fins de l'ESF, il n'a pas été nécessaire d'obtenir une répartition des placements dans le REER. Par ailleurs, sont inclus les montants investis dans un compte de retraite immobilisé (CRI); voir définition ci-dessus.

Résidence principale (maison) : La valeur marchande, d'après l'estimation du répondant, de la résidence où habite le répondant. Si le répondant a deux résidences, il doit s'agir de la résidence où il passe la plus grande partie de son temps. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, on n'inclut que la part de la famille. S'il s'agit d'une ferme, la valeur estimée de la maison de ferme est incluse; la valeur des terres agricoles figurerait soit à titre de capitaux propres dans l'entreprise ou soit à titre d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

Véhicules : La valeur estimée des voitures, camions, camionnettes, véhicules utilitaires sport (VUS), de même que les motocyclettes, maisons mobiles, bateaux et motoneiges. Cela exclut les véhicules appartenant à l'entreprise du répondant ainsi que les véhicules loués.

Dettes

Dans le présent rapport, les dettes sont catégorisées comme suit :

Dettes
- Hypothèques
  - Résidence principale
  - Autres biens immobiliers
- Marge de crédit
- Carte de crédit et crédit à tempérament
- Prêts étudiants
- Prêts automobiles
- Autres dettes

Le montant déclaré de dettes ne comprend pas habituellement les intérêts à payer, car le plus souvent il s'agit d'un élément inconnu.
Les éléments relatifs aux dettes énumérées ci-dessus comprennent les éléments suivants :

Autres dettes : Comprend le montant dû sur d'autres prêts contractés auprès d'institutions financières, les factures non réglées, etc.

Carte de crédit et crédit à tempérament : Pour ce qui est des cartes de crédit, le montant dû inscrit sur la dernière facture, à l'exclusion de tous les nouveaux achats. Cela comprend les principales cartes de crédit (VISA, Mastercard, American Express, Diners Club/en Route) et les cartes de grands magasins au détail, les cartes de

station d'essence, etc. Par crédit à tempérament, on entend le total du montant dû sur les paiements différés ou les régimes à tempérament qui s'appliquent quand l'article acheté est payé par versements échelonnés sur une période.

Hypothèques : Le montant total dû sur toutes les hypothèques, tant pour ce qui est de la résidence principale du répondant que pour tout autre bien immobilier lui appartenant.

Hypothèques sur d'autres biens immobiliers : La part du répondant de l'hypothèque sur des résidences secondaires, des maisons de villégiature, des ententes de temps partagé, des biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou des lots vacants.

Hypothèque sur la résidence principale : La somme à payer sur la résidence principale du répondant. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, seule la part de la famille de l'hypothèque est incluse. S'il s'agit d'une ferme, l'hypothèque à payer sur la maison de ferme est incluse; l'hypothèque sur le reste de la ferme serait implicitement incluse dans les capitaux propres dans une entreprise ou dans l'hypothèque sur d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

Marge de crédit : Le montant dû sur une marge de crédit garanti par des biens immobiliers et sur une marge de crédit ordinaire. Il ne s'agit pas de la limite de crédit sur la marge de crédit.

Prêts automobiles : Le montant dû sur des prêts à l'égard de véhicules inscrits à titre d'actif.

Prêts étudiants : Le montant dû sur les prêts contractés pour suivre un programme d'études postsecondaires. Ces prêts sont le plus souvent contractés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants ou de l'un des programmes provinciaux de prêts étudiants. Cet élément comprend également les montants dus sur les prêts contractés directement auprès d'une institution financière pour poursuivre des études.

Type de famille

Dans le présent rapport, les types de famille sont catégorisés comme suit :

Toutes les unités familiales

Familles économiques

- Familles de personnes âgées
- Familles autres que celles de personnes âgées
  - Couples seuls, aucun enfant à la maison
  - Couples avec des enfants de moins de 18 ans
  - Familles autres que celles de personnes âgées,

Personnes seules

Aux fins de la présente classification, les définitions suivantes s'appliquent :

Couples : Les couples comprennent les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe.
Couples avec enfants : Couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans et plus font partie des « personnes apparentées ». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

Famille économique : Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre.

Familles autres que celles de personnes âgées : Couple vivant avec un ou des enfants âgés de 18 ans et plus (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) et/ou d'autres personnes apparentées vivant ensemble (p. ex., frères ou soeurs, cousins ou cousines). Ces couples ne vivent pas avec des enfants de moins de 18 ans. Les familles monoparentales (avec enfants de tous âges) et les personnes apparentées (sœurs et frères, cousins) vivant ensembles.

Famille monoparentale : Père ou mère vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

Personne âgée/familles de personnes âgées : Personne âgée de 65 ans et plus. Pour ce qui est des familles de personnes âgées, c'est le soutien économique principal qui est la personne âgée de 65 ans et plus.

Personne seule : Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un chambreur.

Unités familiales : Les unités familiales comprennent les familles économiques de deux personnes ou plus et les personnes seules.

Autres concepts

Dollars courants versus dollars constants

On entend par « dollars courants » leur valeur à la période courante. L'expression « dollars constants » renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux. Les dollars courants sont convertis en dollars constants au moyen d'un indice des fluctuations des prix. L'indice dont on se sert le plus souvent pour le revenu des ménages ou le revenu familial, à condition qu'aucune utilisation spécifique du revenu ne soit précisée, est l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète ies habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada.

Pour convertir les dollars courants de n'importe quelle année en dollars constants, les diviser par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de l'année de base choisie. (Le numérateur doit renfermer la valeur de l'indice de l'année à convertir en dollars courants).

Selon l'IPC, 10 000 $ en dollars de 1999 équivaudraient à 11 520 $ en dollars constants de 2005 (10 000 $ X 127,3/110,5 = 11 520 $).

Indice des prix à la consommation, taux annuels, 1992=100

1999	110,5
2005	127,3

Médiane

La médiane est la valeur selon laquelle une moitié des unités de la population ont une valeur nette inférieure et l'autre moitié, une valeur nette supérieure. Dans le présent rapport, la médiane est la mesure la plus souvent utilisée comme mesure de la valeur nette; elle peut également être utilisée avec d'autres valeurs, comme le revenu. Pour calculer la valeur médiane de la valeur nette, les unités sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur valeur nette et séparée en deux groupes de même taille. La valeur qui sépare ces groupes est la valeur nette médiane. Elle correspond au 50^{e} centile.
Parce que la médiane correspond exactement au milieu de la distribution de la valeur nette, elle n'est pas, contrairement à la moyenne, touchée par les valeurs nettes extrêmes.

Comme les distributions de la valeur nette sont en général asymétriques vers la gauche — autrement dit, concentrées dans la partie inférieure de l'échelle — la valeur nette médiane est habituellement inférieure à la valeur nette moyenne.

Moyenne

La moyenne est calculée à partir du total ou « aggrégat » divisé par le nombre d'unités de la population. L'utilisation de la moyenne à des fins d'analyse comporte un inconvénient. Comme la valeur de toutes les unités est calculée, la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes : des valeurs élevées de façon inhabituelle auront des répercussions majeures sur l'estimation de la moyenne, tandis que des valeurs inhabituelles de faibles revenus, c'est-à-dire des valeurs hautement négatives, le feront baisser.

Quintiles et déciles

Les quintiles de la valeur nette constituent une façon pratique de catégoriser les unités d'une population donnée de la valeur nette inférieure à la valeur nette supérieure dans le but de tirer des conclusions sur la situation *relative* des gens qui se situent aux extrémités ou au milieu de l'échelle. Plutôt que d'utiliser des tranches fixes, comme c'est le cas dans une répartition typique, on fixe la taille de chaque groupe de population.

D'abord, toutes les unités de la population, qu'il s'agisse de personnes seules ou de familles, sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur valeur nette. Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelées les quintiles. De manière analogue, le fait de diviser la population selon la valeur nette en 10 groupes, chaque groupe comprenant le même nombre d'unités, produit des déciles.

On peut également calculer les quintiles et les déciles pour d'autres valeurs, comme le revenu. Dans un tel cas, les personnes seules ou les familles sont classées de la plus faible à la plus élevée selon la valeur de leur revenu.

Soutien économique principal

Dans chaque famille, la personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique.

Taux d'adhésion à un RRE

Le pourcentage des travailleurs rémunérés couvert par un régime de retraite d'employeur. Les travailleurs rémunérés comprennent les employés, les travailleurs autonomes avec une entreprise enregistrée. Afin de calculer le taux d'adhésion des régimes de retraite des travailleurs canadiens, le nombre de membre provenant de la banque de données de l'Enquête sur les régimes de pension au Canada est divisé par le nombre de travailleurs rémunérés provenant des statistiques de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada auquel on ajoute les membres des Forces canadiennes.

Ratio dette/avoir

Il s'agit de la relation entre le total des dettes et le total des avoirs, calculée en divisant le total des dettes par le total des avoirs. Si les dettes sont inférieures aux avoirs, le nombre sera inférieur à 1, si elles sont supérieures, le nombre excédera 1. Par exemple, si une famille a des dettes de 2 000 $ et des avoirs de 20 000 $, le ratio dette/avoir sera de 2 000 $ / 20 000 $ ou 0,1.